

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 16

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-001 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY prend la présidence de la séance.

Monsieur HENRY présente le Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la Commune,

Après s'être assuré que le Comptable (le trésorier Principal) a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-12,

VU le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de Porcheville (annexes n° 1a et 1b).

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux de contributions et produits afférents.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances, Personnel et Affaires générales qui s'est réunie le 31/03/2025,

Le Maire se retire pour le vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 15 voix Pour, 4 Abstentions (Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE) et 1 Contre (Monsieur MANDON),

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 de la ville de Porcheville

RESULTAT DE CLOTURE 2024

FONCTIONNEMENT

LIBELLE	BP+DM	REALISE
Dépenses	9 405 800,00	5 890 183.39
Recettes	9 405 800,00	6 693 206.16
Résultat 2024		803 022.77
Résultat n-1		2 803 930.94
Résultat cumulé de fonctionnement		3 606 953.71

INVESTISSEMENT

LIBELLE	BP + DM	REALISE	RESTES A REALISER
Dépenses	3 285 000,00	1 498 908.98	230 651.76
Recettes	3 285 000,00	1 196 220.28	48 458.62

Résultat 2024		- 302 688.70	
Résultats N-1		- 57 729.77	
Résultat cumulé d'investissement		- 360 418.47	-182 193.14

-542 611.61

Résultat de clôture sans les RAR		3 246 535.24	
Avec les RAR		3 064 342.10	

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

[Signature]
Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 18

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etai^{ent} présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-002 AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY propose au Conseil Municipal l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget principal de la ville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Financier Unique 2024 du budget général de la commune,

Considérant les éléments suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 803 022.77 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du CFU 2024 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 2 803 930.94 €
<u>C Résultat à affecter</u> = A + B (hors restes à réaliser) (Si C'est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 3 606 953.71 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement)	- 360 418.47 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement	- 182 193.14 €
besoin de financement F = D + E	- 542 611.61 €
H - AFFECTATION DU RESULTAT H=1+2	+ 3 606 953.71 €
1) G Affectation en réserve R 1068 en Investissement (G = au minimum couverture du besoin de financement F)	+ 942 611.61 €
2) H Report en fonctionnement R 002	+ 2 664 342.10 €

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances, Personnel et Affaires Générales qui s'est réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix Pour, 3 Abstentions (Monsieur LE BIHAN, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE) et 2 Contre (Madame WILLEMOT, Monsieur MANDON),

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé 2024, tel que présenté dans le tableau ci-dessus :

- 1) Article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » en recette de fonctionnement pour 2 664 342.10 €
- 2) Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en recette d'investissement pour 942 611.61 €

3) Article 001 « Déficit d'investissement reporté » en dépenses d'investissement pour 360 418.47 €

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025

En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton de Limay Commune de Porcheville	Date de convocation : 02 avril 2025 Date d'affichage : 02 avril 2025 Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 17 Suffrages exprimés : 21
--	---

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-003 DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des taxes ménages pour l'année 2025,

CONSIDERANT que désormais le taux de la taxe d'habitation (TH) portera sur :

- Les résidences secondaires
- Les locaux meublés non affectés à l'habitation principale

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission des Finances, Personnel et Affaires générales qui s'est réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **MAINTIENT** les taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti pour l'année 2025 :

Taxe sur le foncier bâti : 18.14 %
Taxe sur le foncier non-bâti : 27,37 %

- **MAINTIENT** le taux de la taxe d'habitation pour l'année 2025 :
Taxe d'habitation : 8.57 %

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 20

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-004 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur JALTIER

Monsieur JALTIER propose au Conseil Municipal l'attribution de subventions aux associations.

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Sport et Vie Associative réunie le 19 mars 2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité (Monsieur JALTIER et Monsieur HENRY ne prennent pas part au vote pour l'ASP) de la commission Finances, Personnel et Affaires Générales réunie le 31 mars 2025,

Monsieur HENRY et Monsieur JALTIER ne prennent pas part au vote pour l'ASP.

Monsieur LARCHEVÊQUE ne prend pas part au vote pour le Club de la Bonne Humeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 20 voix Pour et 1 Abstention (Monsieur MANDON),

- **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

ORGANISMES	CA 2024	Propositions 2025
RESERVE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0,00	2 550,00
AFIPE	195,00	0,00
AMICALE DE LA POLICE MANTAISE	300,00	300,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE GARGENVILLE	300,00	300,00
ASSOCIATION CULTURELLE PORCHEVILLOISE	1 500,00	1 500,00
ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ESPERANCE	500,00	500,00
ASSOCIATION SPORTIVE DE PORCHEVILLE	54 600,00	53 600,00
CLUB DE LA BONNE HUMEUR	1 500,00	1 500,00
COMITE DEPART. CONTRE LE CANCER	1 200,00	0,00
DELOS APEI 78 (ENVOL)	150,00	150,00
FCPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	200,00	200,00
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	300,00	300,00
FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	26 000,00	25 000,00
HANDI VAL DE SEINE	3 500,00	3 500,00
LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIATION	1 000,00	2 000,00
LE COCHONNET PORCHEVILLOIS	1 000,00	1 000,00
LE REVE DE COLYNE	400,00	500,00
LES COPAINS D'ABORD	750,00	750,00
LES RESTAURANTS DU CŒUR	3 000,00	2 000,00
PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM78 PAT78	400,00	400,00
RELAIS JEUNES ET FAMILLES 78	500,00	500,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00	0,00
SECOURS POPULAIRE Français	0,00	250,00
SOCIETE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	400,00	400,00
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES YVELINES	300,00	300,00
O.C.C.E 78 Ecole Nelson MANDELA	6 500,00	6 500,00
O.C.C.E 78 ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE	10 000,00	10 000,00
O.C.C.E 78 ECOLE LES MARRONNIERS	5 000,00	6 000,00
	119 795,00	120 000 ,00

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2025 au chapitre 65, article 65748

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-I,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,


Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-005 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU C.C.A.S – EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention au CCAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission des Finances, Personnel et Affaires Générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention de 53 410,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2025,

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2025 au chapitre 65 article 657363 « Subventions de fonctionnement au CCAS ».

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 17

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaients présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-006 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur HENRY propose au Conseil municipal l'adoption du Budget Primitif 2025 de la Commune,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances, Personnel et Affaires Générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix Pour, 4 Abstentions (Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE) et 1 Contre (Monsieur MANDON) :

- **ADOPTÉ** le Budget primitif 2025 (annexe n°2) du budget principal de la Commune en dépense et en recette comme suit :
 - Fonctionnement : 9 351 100.00 €
 - Investissement : 4 093 000.00 €
- **FIXE** les limites des virements de crédits entre chapitres à 7.5% des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025

 Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaients présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-007 DEMANDE D'ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS 2025 AUPRES DE GPSEO.

Rapporteur : Monsieur JALTIER

Monsieur JALTIER indique aux membres du Conseil que, conformément à l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, GPSEO peut verser des fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Il informe que la campagne des fonds de concours est relancée et que celui-ci ne peut financer que 50% du reste à charge du projet.

Il rappelle que pour les communes de moins de 5000 habitants, le plafond annuel du fonds de concours par commune est fixé à :

- 35 000 € pour les communes entre 1001 et 3500 habitants

A tout moment, il est offert aux communes la possibilité de mobiliser plus que leur enveloppe annuelle mais dans la limite de leur enveloppe maximale sur la période de référence de 5 ans.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2022, la commune de Porcheville a demandé l'attribution du fonds de concours sur les opérations suivantes :

- Terrain de football synthétique pour 20 000 €
- Remplacement de l'éclairage et mise en sécurité électrique au boulodrome pour 14 700 €

Par délibération du Conseil Municipal du 08/04/2024 la demande de fonds de concours déposée auprès de GPS&O était la suivante :

- Remplacement des menuiseries de la mairie et des quatre logements annexés pour 99 654.24 €

La commune souhaite solliciter le fonds de concours sur 3 projets.

Le premier porte sur la végétalisation de l'ancien cimetière. Il s'agirait d'une végétalisation par hydroseeding du cimetière (engazonnement par projection). La projection d'une solution à base d'eau, de colorant, de colle et de gazon engrais sur une surface de 797 m². Cette opération aura un coût de 10 622.98 € TTC.

Le deuxième projet est le changement du sol de la salle des fêtes. En effet, le parquet de la salle des fêtes se détériorant, il est nécessaire de retirer les 160m² de parquet pour en reposer un nouveau (parquet en planchette chêne) La somme de ce projet est estimée à 43 188€ TTC.

Le troisième projet porte sur les skydômes des ateliers municipaux. La vétusté des skydômes nécessitent un changement tant au niveau du système de désenfumage, notamment au niveau de leur pouvoir hermétique. Ces skydômes sont de type « tiré/lâché » ou à manivelle. Le coût total de ce projet est estimé à 54 831.36€ TTC.

A l'issue de la décision prise par GPSEO, une convention sera établie.

Le plan de financement est le suivant :

Nature des travaux	Montant (TTC) des travaux	Montant (HT) des travaux	Fonds de concours GPS&O 50% maximum (HT)	Autofinancement
Végétalisation cimetière	10 622.98 €	8 852.48 €	4 426.24 €	4 426.24 €
Parquet salle des fêtes	43 188 €	35 990 €	13 275.16 €	22 714.84 €
Skydômes ateliers	54 831.36 €	45 692.80 €	22 846.40 €	22 846.40 €
Total	108 642.34€	90 535.28 €	40 547.80 €	49 987.48 €

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Travaux, Aménagement du Territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances, Personnel, Affaires Générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **SOLLICITE** GPSEO, pour obtenir le fonds de concours dans le cadre des travaux programmés et cités ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-008 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION DANS LE CADRE DU BOUCLIER SECURITE - BARRIERES ANTI-INTRUSION.

Rapporteur : Monsieur JALTIER

La commune souhaite acquérir des barrières amovibles anti-intrusion afin de sécuriser notamment les évènements communaux.

La version actuelle du dispositif Vigipirate « Urgence Attentat », impose des mesures de sécurité, particulièrement lors d'organisations de manifestations rassemblant un public important, sur la voie publique.

Ces dispositions imposent, entre autres, la fermeture des voies par des dispositifs capables de bloquer l'accès à la foule par des véhicules béliers, autant en cas de tentative d'attentat que d'accident de la circulation.

Ces barrières sont facilement transportables, démontables et déplaçables sans outil spécifique. Ce dispositif est certifié aux normes européennes avec une garantie constructeur à vie.

La Région soutient, dans le cadre du « Bouclier de sécurité », la modernisation des forces de police municipale d'Ile-de-France et participe au financement d'équipements liés à la sécurisation des espaces publics à hauteur de 30% de la dépense HT.

La subvention demandée porte donc sur l'achat de 17 modules BAAVA 156 V pour un montant de 9690,10€ HT et 11 628,12 TTC.

Nature des travaux	Montant (TTC) des travaux	Montant (HT) des travaux	Subvention Région 30% (HT)	Autofinancement
Barrières Amovibles Anti-intrusion (BAAVA)	11 628.12 €	9690.10 €	2 907.03 €	6783.07 €
Total	11 628.12 €	9690.10 €	2 907.03 €	6783.07 €

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Travaux, Aménagement du territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission des Finances, Personnel et Affaires générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la Région dans les conditions ci-dessus présentées,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,

Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 19

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance

DEL 2025-009 DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2025 : EXTENSION DU CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

Rapporteur : Monsieur JUNGER

Monsieur JUNGER informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'extension du centre culturel Boris Vian, situé 50 rue de la Grande Remise, il est possible de demander une subvention qui est la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 80%.

Ce projet porterait sur l'extension de la ludothèque dans le patio de l'espace culturel existant afin de doubler sa surface utile.

A cela s'ajouterait la création d'un espace de stockage de 60 m² dans le prolongement du dortoir du centre de loisirs.

Enfin, une nouvelle structure culturelle serait créée autour des arts de la danse, et de la musique comprenant :

- 1 salle de danse équipée avec vestiaires attenants,
- 3 salles de musique avec un traitement acoustique adapté à la pratique et un local de stockage.

Cet espace comprendrait également des locaux annexes tels que des sanitaires et un hall d'accueil pour le public.

Ce projet d'extension de l'espace culturel Boris Vian entraînerait une création totale de surface de 450 m² environ.

Le plan de financement proposé serait le suivant :

Nature des travaux	Montant (TTC) des travaux	Montant (HT) des travaux	Subvention DSIL 80% (HT)	Autofinancement
Projet extension espace Boris Vian	1 760 400 €	1 467 000 €	1 173 600 €	293 400 €
Total	1 760 400 €	1 467 000 €	1 173 600 €	293 400 €

Monsieur JUNGER tient à préciser que la phase d'étude serait financée intégralement par la commune, et donc non intégrée dans le plan de financement précédent, et représenterait un montant d'environ 500 000 € HT.

L'opération reviendrait à environ 1 967 000 € HT (travaux et études).

Les travaux devraient débuter en janvier 2026 et devraient s'achever en août 2026.

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Travaux, Aménagement du Territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances, Personnel, Affaires Générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 19 voix Pour et 2 Abstentions (Monsieur LE BIHAN, Monsieur MANDON):

- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DSIL 2025, relatif au projet d'extension de l'espace culturel Boris Vian,
- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **DIT** que la dépense est inscrite aux budgets primitifs 2025 et 2026 dans la section investissement,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025



Le Maire,


Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

**DEL 2025-010 CESSION AMIABLE DE LA PARCELLE CADASTREE AK 132 SISE LA COTE
OZANNE A LINDE FRANCE S.A.**

Rapporteur : Monsieur LEVISTRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la propriété des Personnes Publiques,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 07/10/2014 relative à l'autorisation de vente d'une surface de 4 060m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK 93 zone UIb « La Cote Ozanne » à la société LINDE France,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 30/09/2015 relative à l'autorisation de vente d'une surface de 3 408m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK 93 à la société LINDE France et à l'Etablissement Public Foncier des Yvelines,

VU le procès-verbal de bornage d'une partie de la parcelle communale cadastrée AK 93 en date du 18/01/2016 et modifié le 25/01/2016 correspondant à la parcelle cadastrée actuellement AK 132.

VU Le document d'arpentage en date du 25/02/2016 divisant la parcelle communale cadastrée AK 93 en AK 132-133 et 134,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 04/04/2017 relative au déclassement du bien public cadastré section AK 93 zone Ulb « La Cote Ozanne » en bien privé communal,

VU l'acte de cession de la parcelle cadastrée AK 133 appartenant à la commune à LINDE FRANCE en date du 06/11/2017,

VU le courrier de LINDE FRANCE S.A. reçu le 15/11/2024 donnant un accord d'acquisition de la parcelle à 10 000€,

VU la charte de l'évaluation du Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques,

VU l'avis du service des Domaines en date du 05/02/2025,

VU l'Etat des Risques et Pollution et l'Etat des Risques de Pollution des Sols réalisés le 07/02/2025 valables 6 mois,

VU les négociations amiables menées avec LINDE FRANCE S.A. et les échanges entre les parties,

VU la configuration des lieux,

CONSIDERANT que cette parcelle est une ancienne voie ferrée désaffectée et inutilisée et que celle-ci est enclavée entre les propriétés de LINDE FRANCE S.A,

CONSIDERANT que cette parcelle avait également été proposée à l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France car jouxtant une parcelle leur appartenant mais qu'ils ont décliné l'offre,

CONSIDERANT qu'un accord amiable a été trouvé à 10 000€ hors frais de notaire compte tenu de l'acquisition faite par LINDE FRANCE S.A en 2017 de la parcelle AK 133 mais également de l'état du terrain et de sa situation géographique,

CONSIDERANT que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur en sus du prix d'acquisition,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Travaux, Aménagement du Territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances, Personnel, Affaires générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la cession par la commune de la parcelle cadastrée AK 132, sise La Cote Ozanne, d'une contenance de 1 427m² à LINDE FRANCE S.A. pour un montant total de 10 000€ hors frais de notaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir relatif à la cession amiable de cette parcelle et toutes les pièces afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025

 Le Maire,
Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 20

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-011 APPROBATION DES PROJETS DE PLAN DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT, EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DU SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DE GPS&O.

Rapporteur : Monsieur LEVISTRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2224-8, L. 2224-10 et R. 2224 à 9,

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L. 123-3 et suivants et R. 123-1 à 27,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

VU l'arrêté ARR2024-105 du 15 novembre 2024 de la Présidente de la CU GPS&O proposant les projets de plan des zonages d'assainissement à l'enquête publique ;

VU la décision n°E24000061/78 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Versailles du 8 octobre 2024 désignant Monsieur Gilles GOMEZ pour exercer les fonctions de commissaire enquêteur,

et Monsieur Jean-Yves LAFFONT en qualité de commissaire enquêteur suppléant,

VU les pièces du dossier soumis à enquête publique,

VU l'avis de la commune dans le cadre de l'enquête publique réglementaire,

VU les conclusions du Commissaire enquêteur ;

CONSIDERANT que les projets de plan des zonages d'assainissement tel qu'ils ont été adressés au Conseil Municipal sont prêts à être approuvés,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Travaux, Aménagement du territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 19 voix Pour, 1 Abstention (Monsieur LE BIHAN) et 1 Contre (Monsieur MANDON) :

- **APPROUVE** les projets de plan des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales tels qu'ils ont été soumis à enquête publique.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025

 Le Maire,
Alec JALTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton de Limay Commune de Porcheville	Date de convocation : 02 avril 2025 Date d'affichage : 02 avril 2025 Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 17 Suffrages exprimés : 19
--	---

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-012 ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES CADASTREES AK 67 ET 72, SISES LE BOIS A LA MARECHALE ET LA CROIX DEMI VOIE APPARTENANT A LA SAS GSM.

Rapporteur : Monsieur LEVISTRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la propriété des Personnes Publiques,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

VU la charte de l'évaluation du Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques,

VU le bornage contradictoire réalisé par le Cabinet ABELLO, géomètre expert, en date du 26 janvier 2023, pour la parcelle communale cadastrée AK 71,

VU le plan de division réalisé par le cabinet ABELLO, géomètre expert à Mantes la jolie, en date du 23 mai 2023,

VU le document d'arpentage réalisé par le cabinet ABELLO en date du 23 mai 2023 divisant la parcelle AK 72 en AK 146 et AK 147,

VU la déclaration préalable « lotissement et autres divisions foncières » déposée par le cabinet ABELLO et autorisée par la commune le 19 juin 2023,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2023 ayant pour objet la conclusion d'un prêt à usage avec la société GSM sur la parcelle cadastrée AK 146, sise Le Bois à la Maréchale, d'une superficie de 4 857m²,

VU le prêt à usage en date du 28 mars 2024 signé avec la société GSM se terminant au plus tard le 31 décembre 2025,

VU la configuration des lieux,

VU les négociations amiables menées avec la SAS GSM et les échanges entre les parties,

CONSIDERANT que l'acquisition de ces parcelles permettrait à la commune d'envisager une évolution future du stand de tir appartenant à la commune,

CONSIDERANT qu'un accord amiable a été trouvé à 99 192€ hors frais de notaire et que de ce fait, la présente délibération est dispensée de la saisine obligatoire par la commune de la Direction Départementale des Finances Publiques des Yvelines,

CONSIDERANT que les frais de notaire seront à la charge de la commune en sus du prix d'acquisition,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Travaux, Aménagement du territoire, Urbanisme et Sécurité réunie le 31/03/2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des Finances, Personnel, Affaires générales réunie le 31/03/2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 18 voix Pour, 2 Abstentions (Monsieur LE BIHAN, Monsieur MANDON) et 1 Contre (Madame WILLEMOT) :

- **APPROUVE** l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées AK 67 et 72, sises Le Bois à la Maréchale et La Croix Demi Voie, d'une superficie totale de 41 330m² à la SAS GSM pour un montant total de 99 192€ hors frais de notaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir relatif à l'acquisition amiable de cette parcelle et toutes les pièces afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025

Le Maire,

Alec JALTIER



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 avril 2025

Département des Yvelines	Date de convocation : 02 avril 2025
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 02 avril 2025
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 17
	Suffrages exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mercredi 09 avril à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaients présents : Monsieur JALTIER, Monsieur MARTINEZ, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame D'ANDREA-BOULIN, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Monsieur HEURTELOUP, Monsieur LARCHEVÊQUE, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Madame CHINTARAM, Monsieur HUOT-DUCOTE, Monsieur LE BIHAN, Madame WILLEMOT, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE.

Absents : Monsieur JACQUEMIN
Monsieur DAREL

Ont donné procuration : Madame DUPRE à Monsieur HEURTELOUP
Madame BORD à Monsieur JUNGER
Madame VAUDRON à Madame MULCIBA-POLYCARPE
Monsieur MANDON à Monsieur LE BIHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2025-013 GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE

Rapporteur : Madame DIEZ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L2113-6, L2113-7 du code la commande publique,

En 2021, un groupement de commandes avait été constitué entre plusieurs communes pour la fourniture de repas livrés en liaison froide. Le marché passé dans le cadre de ce groupement de commandes arrive à échéance le 31 août 2025.

CONSIDERANT que la Commune de Buchelay propose de coordonner un nouveau groupement de commande relatif à la fourniture de repas en liaison froide notamment pour la restauration scolaire, extra-scolaire et le portage de repas.

CONSIDERANT le souhait des communes énumérées ci-dessous d'adhérer au groupement :

- Commune et CCAS de BUCHELAY
- Commune et CCAS de GUERVILLE

- Commune de FOLLAINVILLE – DENNEMONT
- Commune et CCAS de PORCHEVILLE
- Commune de FONTENAY-MAUVOISIN
- Commune de PERDREAUVILLE
- Commune de SOINDRES

Se sont ajoutées depuis, les communes de VERT et JOUY-MAUVOISIN.

CONSIDERANT que les modalités de fonctionnement de ce groupement de commande sont fixées dans le cadre d'une convention (annexe n°3). Cette dernière détermine notamment le coordonnateur dudit groupement ainsi que le rôle de la commission d'appel d'offres,

CONSIDERANT qu'une fois constitué, le groupement aura pour mission de désigner, après la procédure de consultation, le fournisseur répondant aux critères définis,

CONSIDERANT que le marché conclu dans le cadre du groupement de commande portera sur la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026. Il sera tacitement reconductible trois fois et que par conséquent, il pourra prendre fin au plus tard le 31 août 2029,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Affaires scolaires et périscolaires réunie le 20 mars 2025,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances, Personnel et Affaires Générales réunie le 31 mars 2025,

Un appel à candidature est fait pour le poste de titulaire et le poste de suppléant.

Il est validé à l'unanimité que les votes se feront à main levée.

Deux candidats se proposent :

Madame Christèle DIEZ en tant que titulaire et Monsieur Emmanuel JUNGER en tant que suppléant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DESIGNE** pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement.
 - un membre titulaire : Madame DIEZ
 - un membre suppléant : Monsieur JUNGER
- **APPROUVE** la proposition de mutualiser les commandes de repas livrés en liaison froide pour la restauration scolaire, extra-scolaire et le portage de repas.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure pour la fourniture de repas en liaison froide pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2029 et à signer toutes les pièces se rapportant au dit marché.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le dix avril deux mille vingt-cinq.

ACTE EXECUTOIRE le 11/04/2025

En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 11/04/2025


Le Maire,

Alec JALTIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PORCHEVILLE

Numéro SIRET : 21780501900015

POSTE COMPTABLE : 078109 SGC MANTES-LA-JOLIE

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2024

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)
ECCE

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D	Bilan synthétique	13
E	Compte de résultat synthétique	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'investissement	18
A1.2	Recettes d'investissement	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'investissement	23
B2	Recettes d'investissement	25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	28
D1	Dépenses de fonctionnement	29
D2	Recettes de fonctionnement	34
III. États financiers		
A	Bilan	37
B	Compte de résultat	41
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	43
D	Balance des comptes	44
IV. États annexés		

Origine des données

Page

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renegociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
C. États annexés budgétaires			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
D. Autres éléments d'information			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	

V. Arrêtés et signatures

A

[Arrêtés et signatures](#)

Ordonnateur / Comptable

67

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 221

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 471,46

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 712,69
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 035,03
3	Dépenses d'équipement brut / population	366,96
4	Encours de dette / population (2)/(3)	90,16
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,22 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85,34 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	15,84 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	14,66 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	4,43 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,28

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			
	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale	A	3 286 800,00	6 601 869,06
Recettes réalisées (1)	B	1 196 220,28	6 693 206,16
Restes à réaliser	C	48 458,62	0,00
Autorisation budgétaire totale	D	3 228 070,23	9 405 800,00
Dépenses réalisées (1)	E	1 498 908,98	5 890 183,39
Restes à réaliser	F	230 651,76	0,00
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	-302 688,70	803 022,77
Résultats antérieurs reportés	H	-57 729,77	2 803 930,94
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-360 418,47	3 606 953,71
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-182 193,14	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	-542 611,61	3 064 342,10

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés		I	B2		
I - Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	-57 729,77		-302 688,70		-360 418,47
Fonctionnement	2 803 930,94		803 022,77		3 606 953,71
TOTAL I	2 746 201,17		500 334,07		3 246 535,24
II - Budgets des services à caractère administratif	TOTAL II				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	TOTAL III				
TOTAL I + II + III	2 746 201,17		500 334,07		3 246 535,24



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE****I**
B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRAND PARIS SEINE & OISE	01/01/2016	SFP	101 365,94
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 230 651,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	230 651,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I II) 48 458,62
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	48 458,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(I V) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Bilan synthétique (en milliers d'euros)

		I
		D
ACTIF NET (1)	Total	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles (nettes)		20 104,20
Subventions d'investissement versées	101,37	-438,40
Autres immobilisations incorporelles	208,01	41 148,06
Immobilisations corporelles (nettes)		2 803,93
Terrains	6 577,81	803,02
Constructions	34 841,57	
Réseaux et installations de voirie	6 660,06	
Réseaux divers	1 297,41	64 420,82
Installations techniques, agencements et matériel	1 356,86	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	1 722,21	
Autres	8 634,65	214,30
Immobilisations corporelles en cours		13,47
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1,89	227,77
Immobilisations financières (nettes)		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)	61 401,83	
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		162,24
Créances	234,77	6,10
Charges constatées d'avance		
Trésorerie	3 183,89	168,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	3 418,66	396,11
Comptes de régularisation (III)		3,56
Écarts de conversion actif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	64 820,49	64 820,49
FONDS PROPRES ET PASSIF		
FONDS PROPRES		
Apports et subventions d'investissement		
Neutralisations et régularisations		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant		
TOTAL FONDS PROPRES (I)		
PASSIF		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		
DETTES NON FINANCIÈRES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes non financières		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		
TOTAL TRÉSORERIE (4)		
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		
Comptes de régularisation (III)		
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	2,21	7,02
Participations	173,79	145,17
Compensations, autres attributions et autres participations	511,37	494,69
Dons et legs		
Impôts et taxes	4 845,19	3 812,28
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	425,18	506,70
Produits des cessions d'actifs	4,13	115,23
Autres produits de gestion	280,97	282,77
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	37,02	31,22
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	101,37	101,37
Neutralisation des moins-values de cession		3,98
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	6 381,22	5 500,43
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1 598,63	1 704,06
Charges de personnel	3 231,21	3 091,06
Indemnités des élus (et membres du CESR)	75,11	77,11
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	5,78	14,78
Impôts et taxes	130,56	120,19
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	370,76	417,28
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		19,22
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	4,12	99,99
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	5 416,17	5 543,69

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	159,40	147,98
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	159,40	147,98
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	805,65	-191,24
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,01	0,01
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	2,64	3,43
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-2,63	-3,42
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	803,02	-194,66



I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB	18,14	0,00	2 386 136,00	4,17
TFPNB	27,37	0,00	5 310,00	3,19
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	8,57	0,00	9 941,00	21,22
TOTAL			2 401 387,00	4,22

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

II
A

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



II - EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II
A.1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 750,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	101 366,00	101 365,94	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 834 488,23	1 181 987,16	41,70	230 651,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 003 604,23	1 283 353,10	42,73	230 651,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 000,00	77 166,37	89,73	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (Ba,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	86 000,00	77 166,37	89,73	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 089 604,23	1 360 519,47	44,04	230 651,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	138 466,00	138 389,51	99,94	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	138 466,00	138 389,51	99,94	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	3 228 070,23	1 498 908,98	46,43	230 651,76
	001 Solde d'exécution négatif reporté	57 729,77			
	Total des dépenses de la section d'investissement	3 285 800,00	1 498 908,98		230 651,76

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état ILC1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II
A1.2

Chapitre	Intitulé	Previsions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Realisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	805 025,00	654 179,21	81,26	48 458,62
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	1 026,83	34,23	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 850,00	167 410,38	106,06	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 125,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		970 000,00	822 616,42	84,81	48 458,62
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 865 800,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	450 000,00	373 603,86	83,02	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 315 800,00	373 603,86	16,13	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 285 800,00	1 196 220,28	36,41	48 458,62
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		3 285 800,00	1 196 220,28		48 458,62

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II - EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II
A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d) = b+c	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 878 322,39	1 620 685,45	21 009,31	1 641 694,76	57,04	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 574 700,00	3 322 181,21	0,00	3 322 181,21	92,94	0,00
014	Atténuations de produits	353 000,00	308 497,00	0,00	308 497,00	87,39	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	275 555,00	238 025,34	0,00	238 025,34	86,38	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 081 577,39	5 489 389,00	21 009,31	5 510 398,31	77,81	0,00
66	Charges financières	3 422,61	2 421,21	222,64	2 643,85	77,25	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	2 257,27	0,00	2 257,27	75,24	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	1 280,10	0,00	1 280,10	64,00	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	7 090 000,00	5 495 347,58	21 231,95	5 516 579,53	77,81	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 865 800,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	450 000,00	373 603,86	0,00	373 603,86	83,02	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	2 315 800,00	373 603,86	0,00	373 603,86	16,13	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	9 405 800,00	5 868 951,44	21 231,95	5 890 183,39	62,62	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	9 405 800,00	5 868 951,44	21 231,95	5 890 183,39		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Commune de Porcheville - Commune de Porcheville - CFU - 2024

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II - EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	4 000,00	3 477,63	0,00	3 477,63	86,94	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	411 800,00	401 444,85	23 735,72	425 180,57	103,25	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 266,00	3 756 362,87	0,00	3 756 362,87	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 356 733,06	1 397 321,46	0,00	1 397 321,46	102,99	0,00
74	Dotations et participations	681 344,00	687 362,05	0,00	687 362,05	100,88	0,00
75	Autres produits de gestion courante	247 210,00	278 289,23	0,00	278 289,23	112,57	0,00
	Total des recettes de gestion des services	6 457 353,06	6 524 258,09	23 735,72	6 547 993,81	101,40	0,00
76	Produits financiers	50,00	13,44	0,00	13,44	26,88	0,00
77	Produits spécifiques	6 000,00	6 809,40	0,00	6 809,40	113,49	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	6 463 403,06	6 531 080,93	23 735,72	6 554 816,65	101,41	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	138 466,00	138 389,51	0,00	138 389,51	99,94	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	138 466,00	138 389,51	0,00	138 389,51	99,94	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	6 601 869,06	6 669 470,44	23 735,72	6 693 206,16	101,38	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 803 930,94					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	9 405 800,00	6 669 470,44	23 735,72	6 693 206,16		0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RC 042 = DJ 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE		Dépenses d'investissement - Vue détaillée		II
				B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 750,00				17 750,00
2046	Atributions de compensation d'investissement		101 365,94		101 365,94	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	101 366,00	101 365,94		101 365,94	0,06
2128	Autres agencements et aménagements		109 227,51		109 227,51	
21311	Bâtiments administratifs		4 933,20		4 933,20	
21312	Bâtiments scolaires		712 693,06		712 693,06	
21314	Bâtiments culturels et sportifs		42 713,21		42 713,21	
21316	Équipements du cimetière		5 888,00		5 888,00	
21318	Autres bâtiments publics		44 017,26		44 017,26	
21351	Bâtiments publics		123 718,75		123 718,75	
2138	Autres constructions		12 000,00		12 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		14 052,27		14 052,27	
21828	Autres matériels de transport		15 990,00		15 990,00	
21831	Matériel informatique scolaire		1 627,92		1 627,92	
21838	Autre matériel informatique		5 471,48		5 471,48	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		1 536,00		1 536,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 507,51		1 507,51	
2185	Matériel de téléphonie		1 514,76		1 514,76	
2188	Autres		85 296,23		85 296,23	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 834 488,23	1 181 987,16		1 181 987,16	1 652 501,07
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00				50 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 003 604,23	1 283 353,10		1 283 353,10	1 720 251,13
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1641	Emprunts en euros		76 341,72		76 341,72	
165	Dépôts et cautionnements reçus		824,65		824,65	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 000,00	77 166,37		77 166,37	8 833,63
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		86 000,00	77 166,37		77 166,37	8 833,63
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 089 604,23	1 360 519,47		1 360 519,47	1 729 084,76
13911	État et établissements nationaux		5 800,00		5 800,00	
139151	GFP de rattachement		28 206,67		28 206,67	
13935	Amendes de radars automatiques et amendes de police		3 016,90		3 016,90	
198	Neutralisation des amortissements		101 365,94		101 365,94	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		138 389,51		138 389,51	76,49
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		138 466,00	138 389,51		138 389,51	76,49
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 228 070,23	1 498 908,98		1 498 908,98	1 729 161,25
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		57 729,77				
Total des dépenses de la section d'investissement		3 285 800,00	1 498 908,98		1 498 908,98	1 786 891,02



II - EXECUTION BUDGETAIRE
Recettes d'investissement - Vue détaillée

II

B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1322	Régions		3 12 359,07		3 12 359,07	
1323	Départements		281 704,38		281 704,38	
13251	GFP de rattachement		34 797,76		34 797,76	
1335	Amendes de radars automatiques et amendes de police		25 318,00		25 318,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	805 025,00	654 179,21		654 179,21	150 845,79
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 026,83		1 026,83	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	1 026,83		1 026,83	1 973,17
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		51 040,20		51 040,20	
10226	Taxe d'aménagement		1 16 370,18		1 16 370,18	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	157 850,00	167 410,38		167 410,38	-9 560,38
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - règles non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		965 875,00	822 616,42		822 616,42	143 258,58
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 865 800,00				
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		4 124,00		4 124,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2111	Terrains nus		1,00		1,00	
28046	Atributions de compensation d'investissement		101 365,94		101 365,94	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		2 982,90		2 982,90	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		429,49		429,49	
28128	Autres agencements et aménagements		5 307,76		5 307,76	
281316	Équipements du cimetière		5 548,10		5 548,10	
281351	Bâtiments publics		39 397,15		39 397,15	
28138	Autres constructions		15 803,67		15 803,67	
28152	Installations de voirie		11 603,21		11 603,21	
281532	Réseaux d'assainissement		367,59		367,59	
281538	Autres réseaux		875,21		875,21	
2815731	Matériel roulant		5 148,67		5 148,67	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		17 166,20		17 166,20	
281828	Autres matériels de transport		20 762,34		20 762,34	
281831	Matériel informatique scolaire		12 841,15		12 841,15	
281838	Autre matériel informatique		25 830,49		25 830,49	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		17 077,25		17 077,25	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		22 200,07		22 200,07	
28185	Matériel de téléphonie		3 081,04		3 081,04	
28188	Autres		62 890,63	1 200,00	61 690,63	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	454 125,00	374 803,86	1 200,00	373 603,86	80 521,14
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		2 319 925,00	374 803,86	1 200,00	373 603,86	1 946 321,14
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 285 800,00	1 197 420,28	1 200,00	1 196 220,28	2 089 579,72

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II	
Recettes d'investissement - Vue détaillée		B2	

Chapitre / Article	Intrulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		3 285 800,00	1 197 420,28	1 200,00	1 196 220,28	2 089 579,72



II - EXECUTION BUDGETAIRE	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	
	II
	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		207 096,44	322,00	206 774,44	
60611	Eau et assainissement		27 170,04		27 170,04	
60612	Énergie - Électricité		161 780,24		161 780,24	
60613	Chauffage urbain		120 626,66	1 234,37	119 392,29	
60622	Carburants		10 445,46		10 445,46	
60623	Alimentation		11 935,72		11 935,72	
60628	Autres fournitures non stockées		3 850,03	748,80	3 101,23	
60631	Fournitures d'entretien		27 347,64		27 347,64	
60632	Fournitures de petit équipement		34 273,84	548,51	33 725,33	
60633	Fournitures de voirie		238,03		238,03	
60636	Habillement et Vêtements de travail		8 335,57		8 335,57	
6064	Fournitures administratives		10 568,59		10 568,59	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		9 976,93	257,00	9 719,93	
6068	Autres matières et fournitures.		38 910,12	1 564,28	37 345,84	
611	Contrats de prestations de services		165 020,58	10 425,00	154 595,58	
61351	Matériel roulant		4 478,30		4 478,30	
61358	Autres		17 893,75		17 893,75	
61521	Terrains		226 608,12		226 608,12	
615221	Bâtiments publics		5 635,17		5 635,17	
615228	Autres bâtiments		31 156,04		31 156,04	
615231	Voies		20 400,30		20 400,30	
61551	Matériel roulant		20 022,99		20 022,99	
61558	Autres biens mobiliers		7 603,83		7 603,83	
6156	Maintenance		179 869,64	4 175,62	175 694,02	
6161	Multirisques		18 053,81		18 053,81	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6168	Autres		16 651,49	166,45	16 485,04	
6182	Documentation générale et technique		12 914,07	46,70	12 867,37	
6184	Versements à des organismes de formation		12 833,27	330,00	12 503,27	
62268	Autres honoraires, conseils...		7 704,00		7 704,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		8 111,56		8 111,56	
6228	Divers		6 556,51		6 556,51	
6231	Annonces et insertions		998,22		998,22	
6232	Fêtes et cérémonies		61 400,23	100,00	61 300,23	
6236	Catalogues et imprimés		2 281,96	463,25	1 818,71	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		58 551,87	1 447,66	57 104,21	
6247	Transports collectifs du personnel		38,00		38,00	
6248	Divers		431,00		431,00	
6251	Voyages, déplacements et missions		2 370,67		2 370,67	
6261	Frais d'affranchissement		6 928,21		6 928,21	
6262	Frais de télécommunications		35 579,08	209,40	35 369,68	
627	Services bancaires et assimilés.		931,48		931,48	
6281	Concours divers (cotisations...)		7 667,86		7 667,86	
6282	Frais de gardiennage		8 942,82		8 942,82	
6288	Autres		498,00		498,00	
63512	Taxes foncières		35 658,00	23,00	35 635,00	
63513	Autres impôts locaux		7 353,00		7 353,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		77,66		77,66	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 878 322,39	1 663 776,80	22 082,04	1 641 694,76	1 236 627,63
6331	Versement mobilité		38 822,53		38 822,53	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		9 657,52		9 657,52	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		33 221,12		33 221,12	



II - EXECUTION BUDGETAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		5 793,45		5 793,45	
64111	Rémunération principale		1 034 767,15		1 034 767,15	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		43 561,86		43 561,86	
64113	NBI		7 039,60		7 039,60	
64118	Autres indemnités.		330 524,47		330 524,47	
64131	Rémunérations		768 401,15		768 401,15	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		28 865,18		28 865,18	
64138	Primes et autres indemnités		89 757,16		89 757,16	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		437 584,37		437 584,37	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		374 571,74		374 571,74	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		35 877,39		35 877,39	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		44 604,48		44 604,48	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		3 741,00		3 741,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		24 519,00	217,00	24 302,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 569,04		2 569,04	
6478	Autres charges sociales diverses		8 520,00		8 520,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 574 700,00	3 322 398,21	217,00	3 322 181,21	252 518,79
739115	Prélèvements au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques		149 574,00		149 574,00	
739118	Autres reversements et restitutions sur contributions directes		41 651,00		41 651,00	
739331	Communes		117 272,00		117 272,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	353 000,00	308 497,00		308 497,00	44 503,00
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65131	Bourses		3 600,00		3 600,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65311	Indemnités de fonction		71 274,53		71 274,53	
65313	Coisations de retraite		3 021,82		3 021,82	
65315	Formation		809,40		809,40	
6541	Créances admises en non-valeur		213,60		213,60	
657363	CCAS/CIAS		36 000,00		36 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		119 795,00		119 795,00	
65818	Autres		877,47		877,47	
6584	Amendes fiscales et pénales		35,00		35,00	
65888	Autres		2 398,52		2 398,52	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	275 555,00	238 025,34		238 025,34	37 529,66
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		7 081 577,39	5 532 697,35	22 299,04	5 510 398,31	1 571 179,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance		2 723,24		2 723,24	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		222,64	302,03	-79,39	
total chapitre 66	Charges financières	3 422,61	2 945,88	302,03	2 643,85	778,76
673	Tires annulés (sur exercices antérieurs)		2 257,27		2 257,27	
total chapitre 67	Charges spécifiques	3 000,00	2 257,27		2 257,27	742,73
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 280,10		1 280,10	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	2 000,00	1 280,10		1 280,10	719,90
Total des dépenses réelles et mixtes		7 090 000,00	5 539 180,60	22 601,07	5 516 579,53	1 573 420,47
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 865 800,00				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		1,00		1,00	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		4 124,00		4 124,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		370 678,86	1 200,00	369 478,86	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

II							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	454 125,00	374 803,86	1 200,00	373 603,86	80 521,14	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 319 925,00	374 803,86	1 200,00	373 603,86	1 946 321,14	
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 409 925,00	5 913 984,46	23 801,07	5 890 183,39	3 519 741,61	
002 Résultat de fonctionnement reporté							
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 409 925,00	5 913 984,46	23 801,07	5 890 183,39	3 519 741,61	

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXECUTION BUDGETAIRE
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		3 477,63		3 477,63	
total chapitre 013	Aténuations de charges	4 000,00	3 477,63		3 477,63	522,37
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		4 850,00		4 850,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		21 194,37		21 194,37	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		95 661,20		95 661,20	
70631	A caractère sportif		10 720,00		10 720,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		172 978,79	14 761,49	158 217,30	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		145 387,85	11 388,01	133 999,84	
706888	Autres		537,86		537,86	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	411 800,00	451 330,07	26 149,50	425 180,57	-13 380,57
73211	Attribution de compensation		3 699 876,87		3 699 876,87	
73212	Dotation de solidarité communautaire		1 887,00		1 887,00	
73221	FNGIR		54 599,00		54 599,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 266,00	3 756 362,87		3 756 362,87	-96,87
73111	Impôts directs locaux		1 081 430,00		1 081 430,00	
73118	Autres contributions directes		2 941,00		2 941,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		118 242,02		118 242,02	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		116 764,00	2,00	116 764,00	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		77 944,44		77 944,44	
total chapitre 731	Fiscalité locale	1 356 733,06	1 397 323,46	2,00	1 397 321,46	-40 588,40
742	Dotations aux élus locaux		333,00		333,00	
744	FCTVA		1 878,28		1 878,28	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Realisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74718	Autres		991,07		991,07	
7472	Régions		4 000,00	4 000,00		
7473	Departements		29 842,00		29 842,00	
747888	Autres		142 952,07		142 952,07	
748312	D.C.R.T.P.		22 471,00		22 471,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		486 891,00		486 891,00	
74888	Autres		2 003,63		2 003,63	
total chapitre 74	Dotations et participations	681 344,00	691 362,05	4 000,00	687 362,05	-6 018,05
752	Revenus des immeubles		218 676,98		218 676,98	
755	Dédits et pénalités perçus		82,68		82,68	
75888	Autres		61 228,50	1 698,93	59 529,57	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	247 210,00	279 988,16	1 698,93	278 289,23	-31 079,23
Total des recettes de gestion des services		6 457 353,06	6 579 844,24	31 850,43	6 547 993,81	-90 640,75
7688	Autres		13,44		13,44	
total chapitre 76	Produits financiers	50,00	13,44		13,44	36,56
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		2 684,40		2 684,40	
775	Produits des cessions d'immobilisations		4 125,00		4 125,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	10 125,00	6 809,40		6 809,40	3 315,60
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		6 467 528,06	6 586 667,08	31 850,43	6 554 816,65	-87 288,59
77681	Neutratisation des amortissements		101 365,94		101 365,94	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		37 023,57		37 023,57	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 466,00	138 389,51		138 389,51	76,49

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée		D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		138 466,00	138 389,51		138 389,51	76,49
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 605 994,06	6 725 056,59	31 850,43	6 693 206,16	-87 212,10
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 803 930,94				
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 409 925,00	6 725 056,59	31 850,43	6 693 206,16	2 716 718,84



III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		101 365,94		101 365,94	101 365,94
Autres immobilisations incorporelles		383 075,56	175 065,11	208 010,45	210 993,35
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		6 602 447,22	24 639,55	6 577 807,67	6 474 318,41
Constructions		35 886 482,52	1 044 913,86	34 841 568,66	33 956 554,10
Réseaux et installations de voirie		6 920 603,60	260 539,64	6 660 063,96	6 671 667,17
Réseaux divers		1 302 517,12	5 111,23	1 297 405,89	1 298 648,69
Installations techniques, agencements et matériel		1 730 205,74	373 349,38	1 356 856,36	1 365 118,96
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		3 051 769,33	1 329 560,58	1 722 208,75	1 772 747,82
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		8 634 651,42		8 634 651,42	8 634 651,42
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		1 892,36		1 892,36	1 892,36
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		64 615 010,81	3 213 179,35	61 401 831,46	60 487 958,22
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		60 086,00		60 086,00	4 000,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		175 253,67	2 529,14	172 724,53	141 544,67
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		2 073,55	115,43	1 958,12	12 715,42
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		237 413,22	2 644,57	234 768,65	158 260,09
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		3 183 889,70		3 183 889,70	2 877 550,02
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		3 183 889,70		3 183 889,70	2 877 550,02
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		68 036 313,73	3 215 823,92	64 820 489,81	63 523 768,33



III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

	III
	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		5 174 501,20	5 174 502,20
Fonds globalisés		8 116 992,94	7 949 582,56
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		155 875,16	167 580,73
Rattachées à un actif non amortissable		6 656 833,89	6 027 972,68
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-438 396,88	-341 155,94
RÉSERVES		41 148 057,62	41 148 057,62
REPORT A NOUVEAU		2 803 930,94	2 998 590,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		803 022,77	-194 659,69
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (1)		64 420 817,64	62 930 470,79
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		214 297,25	290 718,36
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		13 474,45	13 272,27
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		227 771,70	303 990,63
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		162 243,59	172 138,21
Dettes fiscales et sociales		39,46	38,93
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			



III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

	III
	A
	III
FONDS PROPRES ET PASSIF	
Fonds gérés par la collectivité	
Dettes sur budgets annexes	
Autres dettes non financières	99 143,34
Autres dettes non financières	6 058,96
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	168 342,01
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	271 320,48
TRÉSORERIE	
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE	
TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	575 311,11
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	396 113,71
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)	17 986,43
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	3 558,46
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	63 523 768,33
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	64 820 489,81



III – ÉTATS FINANCIERS		
Compte de résultat (en euros)		
		III
		B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		2 211,28	7 020,86	-4 809,58
Participations		173 785,14	145 165,36	28 619,78
Compensations, autres attributions et autres participations		511 365,63	494 691,47	16 674,16
Dons et legs				
Impôts et taxes		4 845 187,33	3 812 278,09	1 032 909,24
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		425 180,57	506 697,18	-81 516,61
Produits des cessions d'actifs		4 125,00	115 230,00	-111 105,00
Autres produits de gestion		280 973,63	282 773,33	-1 799,70
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		37 023,57	31 223,57	5 800,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		101 365,94	101 365,94	
Neutralisation des moins-values de cession			3 981,62	-3 981,62
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		6 381 218,09	5 500 427,42	880 790,67
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 598 629,10	1 704 057,92	-105 428,82
Charges de personnel		3 231 208,96	3 091 061,85	140 147,11
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>2 299 438,94</i>	<i>2 199 555,55</i>	<i>99 883,39</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>931 770,02</i>	<i>891 506,30</i>	<i>40 263,72</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		75 105,75	77 110,09	-2 004,34
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		5 781,86	14 776,43	-8 994,57
Impôts et taxes		130 560,28	120 193,52	10 366,76
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		370 758,96	417 278,02	-46 519,06
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		1,00	19 221,62	-19 220,62
Neutralisation des dépréciations et provisions				



III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		4 124,00	99 990,00	-95 866,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		5 416 169,91	5 543 689,45	-127 519,54
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		159 395,00	147 975,00	11 420,00
<i>Dont ménages</i>		3 600,00	3 300,00	300,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		119 795,00	114 675,00	5 120,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		36 000,00	30 000,00	6 000,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		159 395,00	147 975,00	11 420,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		805 653,18	-191 237,03	996 890,21
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		13,44	10,82	2,62
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		13,44	10,82	2,62
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		2 643,85	3 433,48	-789,63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		2 643,85	3 433,48	-789,63
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-2 630,41	-3 422,66	792,25
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		803 022,77	-194 659,69	997 682,46



	III – ÉTATS FINANCIERS	III
	Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		5 174 386,49							5 174 386,49	
10222	F.C.T.V.A.		7 400 678,33			51 040,20				7 451 718,53	
10226	Taxe d'aménagement		9 605,57			116 370,18				125 975,75	
10228	Autres fonds d'investissement		539 298,66							539 298,66	
	Sous Total compte 1022		7 949 582,56			167 410,38				8 116 992,94	
10251	Dons et legs en capital		115,71	1,00				1,00	115,71	114,71	
	Sous Total compte 1025		115,71	1,00				1,00	115,71	114,71	
	Sous Total compte 102		13 124 084,76		1,00	167 410,38		1,00	13 291 495,14	13 291 494,14	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		41 148 057,62							41 148 057,62	
	Sous Total compte 106		41 148 057,62							41 148 057,62	
	Sous Total compte 10		54 272 142,38		1,00	167 410,38		1,00	54 439 552,76	54 439 551,76	
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 998 590,63		194 659,69			194 659,69	2 998 590,63	2 803 930,94	
	Sous Total compte 11		2 998 590,63		194 659,69			194 659,69	2 998 590,63	2 803 930,94	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		194 659,69						194 659,69	194 659,69	
	Sous Total compte 12		194 659,69						194 659,69	194 659,69	
1311	État et établissements nationaux		9 000,00						9 000,00	9 000,00	
13151	GFP de rattachement		423 100,00						423 100,00	423 100,00	
	Sous Total compte 1315		423 100,00						423 100,00	423 100,00	
	Sous Total compte 131		432 100,00						432 100,00	432 100,00	
1321	État et établissements nationaux		334 681,65						334 681,65	334 681,65	
1322	Régions		1 330 345,13			312 369,07			1 642 704,20	1 642 704,20	
1323	Départements		2 892 939,38			281 704,38			3 174 643,76	3 174 643,76	

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
165	Sous Total compte 164		290 416,33			76 341,72		76 341,72	290 416,33		214 074,61
	Dépôts et cautionnements reçus		13 272,27			824,65	1 026,83	824,65	14 299,10		13 474,45
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		302,03	302,03				302,03	524,67		222,64
	Sous Total compte 1688		302,03	302,03				302,03	524,67		222,64
	Sous Total compte 168		302,03	302,03				302,03	524,67		222,64
192	Sous Total compte 16		303 990,63			77 166,37	1 026,83	77 468,40	305 240,10		227 771,70
	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		750 397,77				4 124,00		754 521,77		754 521,77
193	Autres neutralisations et régularisation	474 413,77			1,00			474 413,77	1,00		474 412,77
198	Neutralisation des amortissements	617 139,94				101 365,94		718 505,88			718 505,88
	Sous Total compte 19	1 091 553,71	750 397,77		1,00	101 365,94	4 124,00	1 192 919,65	754 522,77	438 396,88	
	Total classe 1	1 580 901,67	64 815 363,09	194 962,72	194 883,33	215 555,88	826 740,42	1 991 420,27	65 836 986,84	1 524 630,49	65 370 197,06
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	75 952,34						75 952,34		75 952,34	
2031	Frais d'études	2 472,00						2 472,00		2 472,00	
	Sous Total compte 203	2 472,00						2 472,00		2 472,00	
2048	Attributions de compensation d'investis	101 365,94				101 365,94		202 731,88	101 365,94		101 365,94
	Sous Total compte 204	101 365,94				101 365,94		202 731,88	101 365,94		101 365,94
2051	Concessions et droits similaires	258 516,52						262 155,89	3 639,37		258 516,52
	Sous Total compte 205	258 516,52						262 155,89	3 639,37		258 516,52
2088	Autres immobilisations incorporées	46 134,70						46 134,70		46 134,70	
	Sous Total compte 208	46 134,70						46 134,70		46 134,70	
	Sous Total compte 20	484 441,50				101 365,94		589 446,81	105 005,31	484 441,50	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	1 595 943,65				1,00		1 595 943,65		1 595 943,65	
2112	Terrains de voirie	92 151,52						92 151,52		92 151,52	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 359 203,46						1 359 203,46		1 359 203,46	
2115	Terrains bâtis	1 060 203,33						1 060 203,33		1 060 203,33	
2116	Cimetière	84 847,14						84 847,14		84 847,14	
2118	Autres terrains	550 131,87						550 131,87		550 131,87	
	Sous Total compte 211	4 742 480,97				1,00		4 742 480,97	1,00	4 742 479,97	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 442,28						6 442,28		6 442,28	
2128	Autres agencements et aménagements	1 744 297,46		109 227,51				1 853 524,97		1 853 524,97	
	Sous Total compte 212	1 750 739,74		109 227,51				1 859 967,25		1 859 967,25	
21311	Bâtiments administratifs	1 255 650,86		4 933,20				1 260 584,06		1 260 584,06	
21312	Bâtiments scolaires	6 652 318,54		7 12 693,06				7 365 011,60		7 365 011,60	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	8 638 373,88		42 713,21				8 681 087,09		8 681 087,09	
21316	Équipements du cimetière	93 422,45		5 688,00				99 110,45		99 110,45	
21318	Autres bâtiments publics	7 185 836,21		44 017,26				7 229 853,47		7 229 853,47	
	Sous Total compte 2131	23 825 601,94		810 044,73				24 635 646,67		24 635 646,67	
21351	Bâtiments publics	7 606 312,26		123 718,75				7 730 031,01		7 730 031,01	
	Sous Total compte 2135	7 606 312,26		123 718,75				7 730 031,01		7 730 031,01	
2138	Autres constructions	3 508 804,84		12 000,00				3 520 804,84		3 520 804,84	
	Sous Total compte 213	34 940 719,04		945 763,48				35 886 482,52		35 886 482,52	
2151	Réseaux de voirie	6 006 130,88						6 006 130,88		6 006 130,88	
2152	Installations de voirie	914 472,72						914 472,72		914 472,72	

III – ÉTATS FINANCIERS
Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21532	Réseaux d'assainissement	7 351,86						7 351,86		7 351,86	
21534	Réseaux d'électrification	1 132 540,95						1 132 540,95		1 132 540,95	
21538	Autres réseaux	162 624,31						162 624,31		162 624,31	
	Sous Total compte 2153	1 302 517,12						1 302 517,12		1 302 517,12	
215731	Matériel roulant	230 865,08						230 865,08		230 865,08	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	41 327,82						41 327,82		41 327,82	
	Sous Total compte 21573	272 192,90						272 192,90		272 192,90	
	Sous Total compte 2157	272 192,90						272 192,90		272 192,90	
2158	Autres installations, matériel et outill	1 443 960,57				14 052,27		1 458 012,84		1 458 012,84	
	Sous Total compte 215	9 939 274,19				14 052,27		9 953 326,46		9 953 326,46	
21611	Biens sous-jacents	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
	Sous Total compte 2161	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
	Sous Total compte 216	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
2181	Installations générales, agencements et	3 242,49						3 242,49		3 242,49	
21828	Autres matériels de transport	174 297,51				15 990,00		190 287,51		190 287,51	
	Sous Total compte 2182	174 297,51				15 990,00		190 287,51		190 287,51	
21831	Matériel informatique scolaire	132 094,68				1 627,92		133 722,60		133 722,60	
21838	Autre matériel informatique	787 763,47				5 471,48		793 234,95		793 234,95	
	Sous Total compte 2183	919 858,15				7 099,40		926 957,55		926 957,55	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	211 557,54				1 536,00		213 093,54		213 093,54	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	485 182,16				1 507,51		486 689,67		486 689,67	
	Sous Total compte 2184	696 739,70				3 043,51		699 783,21		699 783,21	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2185	Matériel de téléphonie	6 358,08				1 514,76		7 872,84		7 872,84	
2188	Autres	1 103 838,35				85 296,23		1 189 134,58		1 189 134,58	
	Sous Total compte 218	2 904 334,28				112 943,90		3 017 278,18		3 017 278,18	
	Sous Total compte 21	54 312 039,37				1 181 987,16		55 494 026,53		55 494 025,53	
2423	d'établissements publics de coopération	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
	Sous Total compte 242	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
	Sous Total compte 24	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
261	Titres de participation	196,00						196,00		196,00	
	Sous Total compte 26	196,00						196,00		196,00	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	394,84						394,84		394,84	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 301,52						1 301,52		1 301,52	
	Sous Total compte 27	1 696,36						1 696,36		1 696,36	
28046	Attributions de compensation d'investiss			101 365,94				101 365,94		101 365,94	
	Sous Total compte 2804			101 365,94				101 365,94		101 365,94	
2805	Concessions et droits similaires, brevets		172 082,21						172 082,21		172 082,21
	Sous Total compte 280		172 082,21						172 082,21		172 082,21
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		421,94						421,94		421,94
28128	Autres agencements et aménagements		18 480,36						18 480,36		18 480,36
	Sous Total compte 2812		18 902,30						18 902,30		18 902,30
281316	Équipements du cimetière		51 658,58						51 658,58		51 658,58
	Sous Total compte 28131		51 658,58						51 658,58		51 658,58

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
281351	Bâtiments publics		822 238,10			39 397,15				861 635,25		861 635,25
	Sous Total compte 28135		822 238,10			39 397,15				861 635,25		861 635,25
28138	Autres constructions		110 268,26			15 803,67				126 071,93		126 071,93
	Sous Total compte 2813		984 164,94			60 748,92				1 044 913,86		1 044 913,86
28151	Réseaux de voirie		6 938,24							6 938,24		6 938,24
28152	Installations de voirie		241 998,19			11 603,21				253 601,40		253 601,40
281532	Réseaux d'assainissement				367,59	367,59				735,18		735,18
281538	Autres réseaux		3 868,43		-367,59	875,21				4 376,05		4 376,05
	Sous Total compte 28153		3 868,43		-367,59	1 242,80				5 111,23		5 111,23
2815731	Matériel roulant		88 984,78			5 148,67				94 133,45		94 133,45
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		34 157,45							34 157,45		34 157,45
	Sous Total compte 281573		123 142,23			5 148,67				128 290,90		128 290,90
	Sous Total compte 28157		123 142,23			5 148,67				128 290,90		128 290,90
28158	Autres installations, matériel et outill		227 892,28			17 166,20				245 058,48		245 058,48
	Sous Total compte 2815		603 839,37			35 160,88				639 000,25		639 000,25
281828	Autres matériels de transport		17 079,16			20 762,34				37 841,50		37 841,50
	Sous Total compte 28182		17 079,16			20 762,34				37 841,50		37 841,50
281831	Matériel informatique scolaire		91 098,27			12 844,15				103 939,42		103 939,42
281838	Autre matériel informatique		261 475,80			25 830,49				287 306,29		287 306,29
	Sous Total compte 28183		352 574,07			38 671,64				391 245,71		391 245,71
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		93 093,68			17 077,25				110 170,93		110 170,93
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		274 501,39			22 200,07				296 701,46		296 701,46

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
28185	Sous Total compte 28184		367 595,07				39 277,32			406 872,39		406 872,39
	Matériel de téléphonie		1 506,32				3 081,04			4 587,36		4 587,36
28186	Autres		427 322,99				62 890,63			490 213,62		489 013,62
	Sous Total compte 2818		1 166 077,61				1 200,00			1 330 760,58		1 329 560,58
	Sous Total compte 281		2 772 984,22				1 200,00			3 039 314,24		3 038 114,24
	Sous Total compte 28		2 945 066,43				1 200,00			3 315 745,29		3 213 179,35
	Total classe 2	63 433 024,65	2 945 066,43	105 005,31	105 005,31	1 284 553,10	370 679,86	64 822 583,06	3 420 751,60	64 615 010,81	3 213 179,35	122 966,15
4011	Fournisseurs		1 111 036,03				1 454 382,89			1 577 349,04		1 22 966,15
	Sous Total compte 401		1 111 036,03				1 454 382,89			1 577 349,04		1 22 966,15
4041	Fournisseurs d'immobilisations		46 408,97				1 224 299,33			1 228 396,13		4 096,80
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Revenu		1 499,99				2 381,92			16 553,25		14 171,33
	Sous Total compte 4047		1 499,99				2 381,92			16 553,25		14 171,33
	Sous Total compte 404		47 908,96				1 226 681,25			1 244 949,38		18 268,13
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		13 193,22				13 193,22			34 202,53		21 009,31
	Sous Total compte 40		172 138,21				2 694 257,36			2 856 500,95		162 243,59
411	Redevables		59 514,24				137 220,77			118 306,01		78 429,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires		21 083,98				211 753,36			210 008,97		22 828,37
4161	Créances douteuses		39 244,51				44 950,29			33 934,22		50 260,58
	Sous Total compte 416		39 244,51				44 950,29			33 934,22		50 260,58
4181	Redevables - Produits non encore facturés		23 066,41				23 735,72			23 066,41		23 735,72
	Sous Total compte 418		23 066,41				23 735,72			23 066,41		23 735,72
	Sous Total compte 41		142 909,14				417 660,14			385 315,61		175 253,67

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421	Personnel - Rémunérations dues			1 672 062,40	1 672 062,40			1 672 062,40	1 672 062,40		
427	Personnel - Oppositions			652,39	652,39			652,39	652,39		
	Sous Total compte 42			1 672 714,79	1 672 714,79			1 672 714,79	1 672 714,79		
431	Sécurité sociale			841 101,59	841 101,59			841 101,59	841 101,59		
437	Autres organismes sociaux			598 842,89	598 843,42			598 842,89	598 882,35		39,46
	Sous Total compte 43		38,93	1 439 944,48	1 439 945,01			1 439 944,48	1 439 983,94		39,46
4411	Subventions à recevoir - Amiable			34 797,76	34 797,76			34 797,76	34 797,76		
	Sous Total compte 441			34 797,76	34 797,76			34 797,76	34 797,76		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			38 802,27	38 802,27			38 802,27	38 802,27		
	Sous Total compte 442			38 802,27	38 802,27			38 802,27	38 802,27		
44311	Dépenses		97 432,00	405 929,00	308 497,00			405 929,00	405 929,00		
44312	Recettes - Amiable			1 844 752,28	1 784 666,28			1 844 752,28	1 784 666,28		60 086,00
	Sous Total compte 4431		97 432,00	2 250 681,28	2 093 163,28			2 250 681,28	2 190 595,28		60 086,00
44341	Dépenses			498,00	498,00			498,00	498,00		
44342	Recettes - Amiable			3 699 876,87	3 699 876,87			3 699 876,87	3 699 876,87		
	Sous Total compte 4434			3 700 374,87	3 700 374,87			3 700 374,87	3 700 374,87		
44351	Dépenses			101 365,94	101 365,94			101 365,94	101 365,94		
	Sous Total compte 4435			101 365,94	101 365,94			101 365,94	101 365,94		
44371	Dépenses			36 000,00	36 000,00			36 000,00	36 000,00		
	Sous Total compte 4437			36 000,00	36 000,00			36 000,00	36 000,00		
	Sous Total compte 443		97 432,00	6 088 422,09	5 930 904,09			6 088 422,09	6 028 336,09		60 086,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			56 995,62	56 995,62			56 995,62	56 995,62		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4487	Produits à recevoir	4 000,00			4 000,00			4 000,00	4 000,00		
	Sous Total compte 448	4 000,00			4 000,00			4 000,00	4 000,00		
	Sous Total compte 44	4 000,00	97 432,00	6 219 017,74	6 065 499,74			6 223 017,74	6 162 931,74	60 086,00	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			4 125,00	4 125,00			4 125,00	4 125,00		
	Sous Total compte 462			4 125,00	4 125,00			4 125,00	4 125,00		
466	Excédents de versement		590,02	16 862,42	20 671,16			16 862,42	21 261,18		4 398,76
46711	Autres comptes créditeurs		1 120,72	367 988,60	368 528,08			367 988,60	369 648,80		1 660,20
	Sous Total compte 4671		1 120,72	367 988,60	368 528,08			367 988,60	369 648,80		1 660,20
46721	Débiteurs divers - Amiable	5 993,97		24 089,78	28 910,72			30 083,75	28 910,72	1 173,03	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	721,45		179,07				900,52		900,52	
	Sous Total compte 4672	6 715,42		24 268,85	28 910,72			30 984,27	28 910,72	2 073,55	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	6 000,00			6 000,00			6 000,00	6 000,00		
	Sous Total compte 4675	6 000,00			6 000,00			6 000,00	6 000,00		
4711	Versements des régisseurs	12 715,42	1 120,72	392 257,45	403 438,80			404 972,87	404 559,52	413,35	
4712	Virements réimputés			413 244,87	428 234,96			425 960,29	429 945,70		3 985,41
47131	Versements sur contributions directes	12 715,42	1 710,74	352 085,47	352 084,87			352 085,47	352 085,47		
47132	Versements sur dotation globale de fond			36 838,00	36 838,00			36 838,00	36 838,00		
47134	Subventions			333,00	333,00			333,00	333,00		
47138	Autres		8 537,98	2 505 641,97	2 500 087,55			2 505 641,97	2 508 625,43		2 983,46
	Sous Total compte 4713		8 537,98	3 951 891,42	3 946 337,00			3 951 891,42	3 954 874,88		2 983,46

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		545,99	12 433,32	12 437,33			12 433,32	12 983,32		550,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		2 667,36	8 370,32	5 707,96			8 370,32	8 395,32		25,00
	Sous Total compte 47141		3 213,35	20 803,64	18 145,29			20 803,64	21 378,64		575,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			1 963,70	1 963,70			1 963,70	1 963,70		
	Sous Total compte 4714		3 213,35	22 767,34	20 108,99			22 767,34	23 342,34		575,00
4718	Autres recettes à régulariser		6 215,20	7 108,95	893,75			7 108,95	7 108,95		
	Sous Total compte 471		17 987,03	4 370 691,18	4 356 262,61			4 370 691,18	4 374 249,64		3 558,46
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			79 064,96	79 064,96			79 064,96	79 064,96		
47218	Autres dépenses			129 794,07	129 794,07			129 794,07	129 794,07		
	Sous Total compte 4721			208 859,03	208 859,03			208 859,03	208 859,03		
4722	Commissions bancaires en instance de man			103,47	103,47			103,47	103,47		
4728	Autres dépenses à régulariser			79 452,98	79 452,98			79 452,98	79 452,98		
	Sous Total compte 472			288 415,48	288 415,48			288 415,48	288 415,48		
	Sous Total compte 47		17 987,03	4 659 106,66	4 644 678,09			4 659 106,66	4 662 665,12		3 558,46
4911	Dépréciations des comptes de redevables		1 364,47		1 164,67				2 529,14		2 529,14
	Sous Total compte 491		1 364,47		1 164,67				2 529,14		2 529,14
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d				115,43				115,43		115,43
	Sous Total compte 496				115,43				115,43		115,43
	Sous Total compte 49		1 364,47		1 280,10				2 644,57		2 644,57
	Total classe 4	159 624,56	290 671,38	17 515 946,04	17 322 031,04			17 675 570,60	17 612 702,42	237 413,22	174 545,04
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			2 189,78	2 189,78			2 189,78	2 189,78		

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51178	Autres valeurs impayées			1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00		
	Sous Total compte 5117			1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			4 485,93	4 435,93			4 485,93	4 435,93		50,00
	Sous Total compte 511			8 175,71	8 125,71			8 175,71	8 125,71		50,00
515	Compte au Trésor	2 874 367,77		7 233 062,20	6 926 952,52			10 107 429,97	6 926 952,52		3 180 477,45
	Sous Total compte 51	2 874 367,77		7 241 237,91	6 935 078,23			10 115 605,68	6 935 078,23		3 180 527,45
5411	Régisseurs d'avances (avances)			4 816,53	4 636,53			7 898,78	4 636,53		3 262,25
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)							100,00	100,00		100,00
	Sous Total compte 541			4 816,53	4 636,53			7 998,78	4 636,53		3 362,25
	Sous Total compte 54			4 816,53	4 636,53			7 998,78	4 636,53		3 362,25
580	Opérations d'ordre budgétaires			514 393,37	514 393,37			514 393,37	514 393,37		
584	Encaissement par lecture optique			60 767,91	60 767,91			60 767,91	60 767,91		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			213,60	213,60			213,60	213,60		
	Sous Total compte 587			213,60	213,60			213,60	213,60		
588	Autres virements internes			44 792,31	44 792,31			44 792,31	44 792,31		
	Sous Total compte 58			620 167,19	620 167,19			620 167,19	620 167,19		
	Total classe 5	2 877 550,02		7 866 221,63	7 559 881,95			10 743 771,65	7 559 881,95		3 183 889,70
6042	Achats de prestations de services (autre			207 096,44	322,00			207 096,44	322,00		206 774,44
	Sous Total compte 604			207 096,44	322,00			207 096,44	322,00		206 774,44
60611	Eau et assainissement			27 170,04				27 170,04			27 170,04
60612	Énergie - Électricité			161 780,24				161 780,24			161 780,24
60613	Chauffage urbain			120 626,66	1 234,37			120 626,66	1 234,37		119 392,29

III - ÉTATS FINANCIERS	
Balance des comptes	
	III
	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6061										
60622	Carburants					309 576,94	1 234,37	309 576,94	1 234,37	308 342,57	
60623	Alimentation					10 445,46		10 445,46		10 445,46	
60628	Autres fournitures non stockées					11 935,72		11 935,72		11 935,72	
	Sous Total compte 6062					3 850,03	748,80	3 850,03	748,80	3 101,23	
60631	Fournitures d'entretien					26 231,21	748,80	26 231,21	748,80	25 482,41	
60632	Fournitures de petit équipement					27 347,64		27 347,64		27 347,64	
60633	Fournitures de voirie					34 273,84	548,51	34 273,84	548,51	33 725,33	
60636	Habillement et vêtements de travail					238,03		238,03		238,03	
	Sous Total compte 6063					8 335,57	548,51	8 335,57	548,51	8 335,57	
6064	Fournitures administratives					10 568,59		10 568,59		10 568,59	
6065	Livres, disques, cassettes... (biblioth)					9 976,93	257,00	9 976,93	257,00	9 719,93	
6068	Autres matières et fournitures.					38 910,12	1 564,28	38 910,12	1 564,28	37 345,84	
	Sous Total compte 606					465 458,87	4 352,96	465 458,87	4 352,96	461 105,91	
	Sous Total compte 60					672 555,31	4 674,96	672 555,31	4 674,96	667 880,35	
611	Contrats de prestations de services					165 020,58	10 425,00	165 020,58	10 425,00	154 595,58	
61351	Matériel roulant					4 478,30		4 478,30		4 478,30	
61358	Autres					17 893,75		17 893,75		17 893,75	
	Sous Total compte 6135					22 372,05		22 372,05		22 372,05	
	Sous Total compte 613					22 372,05		22 372,05		22 372,05	
61521	Terrains					226 608,12		226 608,12		226 608,12	
615221	Bâtiments publics					5 635,17		5 635,17		5 635,17	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615228	Autres bâtiments					31 156,04		31 156,04		31 156,04	
	Sous Total compte 61522					36 791,21		36 791,21		36 791,21	
615231	Voitures					20 400,30		20 400,30		20 400,30	
	Sous Total compte 61523					20 400,30		20 400,30		20 400,30	
	Sous Total compte 6152					283 799,63		283 799,63		283 799,63	
61551	Matériel roulant					20 022,99		20 022,99		20 022,99	
61558	Autres biens mobiliers					7 603,83		7 603,83		7 603,83	
	Sous Total compte 6155					27 626,82		27 626,82		27 626,82	
6156	Maintenance					179 869,64	4 175,62	179 869,64	4 175,62	175 694,02	
	Sous Total compte 615					491 296,09	4 175,62	491 296,09	4 175,62	487 120,47	
6161	Multirisques					18 053,81		18 053,81		18 053,81	
6168	Autres					16 651,49	186,45	16 651,49	186,45	16 465,04	
	Sous Total compte 616					34 705,30	186,45	34 705,30	186,45	34 518,85	
6182	Documentation générale et technique					12 914,07	46,70	12 914,07	46,70	12 867,37	
6184	Versements à des organismes de formation					12 833,27	330,00	12 833,27	330,00	12 503,27	
	Sous Total compte 618					25 747,34	376,70	25 747,34	376,70	25 370,64	
	Sous Total compte 61					739 141,36	15 163,77	739 141,36	15 163,77	723 977,59	
62268	Autres honoraires, conseils...					7 704,00		7 704,00		7 704,00	
	Sous Total compte 6226					7 704,00		7 704,00		7 704,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux					8 111,56		8 111,56		8 111,56	
6228	Divers					6 556,51		6 556,51		6 556,51	
	Sous Total compte 622					22 372,07		22 372,07		22 372,07	

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Annonces et insertions				998,22			998,22		998,22	
6232	Fêtes et cérémonies				61 400,23	100,00		61 400,23	100,00	61 300,23	
6236	Catalogues et imprimés				2 281,96	463,25		2 281,96	463,25	1 818,71	
	Sous Total compte 623				64 680,41	563,25		64 680,41	563,25	64 117,16	
6245	Transports de personnes extérieures à la				58 551,87	1 447,66		58 551,87	1 447,66	57 104,21	
6247	Transports collectifs du personnel				38,00			38,00		38,00	
6248	Divers				431,00			431,00		431,00	
	Sous Total compte 624				59 020,87	1 447,66		59 020,87	1 447,66	57 573,21	
6251	Voyages, déplacements et missions				2 370,67			2 370,67		2 370,67	
	Sous Total compte 625				2 370,67			2 370,67		2 370,67	
6261	Frais de défranchissement				6 928,21			6 928,21		6 928,21	
6262	Frais de télécommunications				35 579,08	209,40		35 579,08	209,40	35 369,68	
	Sous Total compte 626				42 507,29	209,40		42 507,29	209,40	42 297,89	
627	Services bancaires et assimilés.				931,48			931,48		931,48	
6281	Concours divers (cotisations...)				7 667,86			7 667,86		7 667,86	
6282	Frais de gardiennage				8 942,82			8 942,82		8 942,82	
6288	Autres				498,00			498,00		498,00	
	Sous Total compte 628				17 108,68			17 108,68		17 108,68	
	Sous Total compte 62				208 991,47	2 220,31		208 991,47	2 220,31	206 771,16	
6331	Versement mobilité				38 822,53			38 822,53		38 822,53	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.				9 657,52			9 657,52		9 657,52	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges				33 221,12			33 221,12		33 221,12	

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6338	Autres impôts, taxes et versements assisim				5 793,45		5 793,45		5 793,45		
	Sous Total compte 633				87 494,62		87 494,62		87 494,62		
63512	Taxes foncières				35 658,00	23,00	35 658,00	23,00	35 658,00		
63513	Autres impôts locaux				7 353,00		7 353,00		7 353,00		
	Sous Total compte 6351				43 011,00	23,00	43 011,00	23,00	42 988,00		
6354	Droits d'enregistrement et de timbre				77,66		77,66		77,66		
	Sous Total compte 635				43 088,66	23,00	43 088,66	23,00	43 065,66		
	Sous Total compte 63				130 583,28	23,00	130 583,28	23,00	130 560,28		
64111	Rémunération principale				1 034 767,15		1 034 767,15		1 034 767,15		
64112	Supplément familial de traitement et ind				43 561,86		43 561,86		43 561,86		
64113	NBI				7 039,60		7 039,60		7 039,60		
64118	Autres indemnités.				330 524,47		330 524,47		330 524,47		
	Sous Total compte 6411				1 415 893,08		1 415 893,08		1 415 893,08		
64131	Rémunérations				768 401,15		768 401,15		768 401,15		
64132	Supplément familial de traitement et ind				28 865,18		28 865,18		28 865,18		
64138	Primes et autres indemnités				89 757,16		89 757,16		89 757,16		
	Sous Total compte 6413				887 023,49		887 023,49		887 023,49		
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					3 477,63		3 477,63			3 477,63
	Sous Total compte 641				2 302 916,57	3 477,63	2 302 916,57	3 477,63	2 299 438,94		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.				437 584,37		437 584,37		437 584,37		
6453	Cotisations aux caisses de retraite				374 571,74		374 571,74		374 571,74		

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					35 877,39		35 877,39		35 877,39	
6455	Cotisations pour assurance du personnel			44 604,48		44 604,48		44 604,48		44 604,48	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia			3 741,00		3 741,00		3 741,00		3 741,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux			24 519,00		24 519,00		24 519,00		24 519,00	
	Sous Total compte 645			920 897,98		920 897,98		920 897,98		920 897,98	
6475	Médecine du travail, pharmacie			2 569,04		2 569,04		2 569,04		2 569,04	
6478	Autres charges sociales diverses			8 520,00		8 520,00		8 520,00		8 520,00	
	Sous Total compte 647			11 089,04		11 089,04		11 089,04		11 089,04	
	Sous Total compte 64			3 234 903,59		3 234 903,59		3 234 903,59		3 234 903,59	
65131	Bourses			3 600,00		3 600,00		3 600,00		3 600,00	
	Sous Total compte 6513			3 600,00		3 600,00		3 600,00		3 600,00	
	Sous Total compte 651			3 600,00		3 600,00		3 600,00		3 600,00	
65311	Indemnités de fonction			71 274,53		71 274,53		71 274,53		71 274,53	
65313	Cotisations de retraite			3 021,82		3 021,82		3 021,82		3 021,82	
65315	Formation			809,40		809,40		809,40		809,40	
	Sous Total compte 6531			75 105,75		75 105,75		75 105,75		75 105,75	
	Sous Total compte 653			75 105,75		75 105,75		75 105,75		75 105,75	
6541	Créances admises en non-valeur			213,60		213,60		213,60		213,60	
	Sous Total compte 654			213,60		213,60		213,60		213,60	
657363	CCAS/CIAS			36 000,00		36 000,00		36 000,00		36 000,00	
	Sous Total compte 65736			36 000,00		36 000,00		36 000,00		36 000,00	
	Sous Total compte 6573			36 000,00		36 000,00		36 000,00		36 000,00	

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65748	Autres personnes de droit privé					119 795,00		119 795,00		119 795,00	
	Sous Total compte 6574					119 795,00		119 795,00		119 795,00	
	Sous Total compte 657					155 795,00		155 795,00		155 795,00	
65818	Autres			877,47		877,47		877,47		877,47	
	Sous Total compte 6581			877,47		877,47		877,47		877,47	
6584	Amendes fiscales et pénales			35,00		35,00		35,00		35,00	
65898	Autres			2 398,52		2 398,52		2 398,52		2 398,52	
	Sous Total compte 6588			2 398,52		2 398,52		2 398,52		2 398,52	
	Sous Total compte 658			3 310,99		3 310,99		3 310,99		3 310,99	
	Sous Total compte 65			238 025,34		238 025,34		238 025,34		238 025,34	
66111	Intérêts réglés à l'échéance			2 723,24		2 723,24		2 723,24		2 723,24	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE			222,64		222,64		222,64		222,64	
	Sous Total compte 6611			2 945,88		2 945,88		2 945,88		2 945,88	
	Sous Total compte 661			2 945,88		2 945,88		2 945,88		2 643,85	
	Sous Total compte 66			2 945,88		2 945,88		2 945,88		2 643,85	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs			2 257,27		2 257,27		2 257,27		2 257,27	
675	Valeurs comptables des immobilisations c			1,00		1,00		1,00		1,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)			4 124,00		4 124,00		4 124,00		4 124,00	
	Sous Total compte 676			4 124,00		4 124,00		4 124,00		4 124,00	
	Sous Total compte 67			6 382,27		6 382,27		6 382,27		6 382,27	
6811	Dotations aux amortissements des immobil			370 678,86		1 200,00		370 678,86		369 478,86	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c			1 280,10				1 280,10		1 280,10	
											79,39

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					5 605 487,46	27 278,70	5 605 487,46	27 278,70	5 581 758,78	3 557,02
70311	Concession dans les cimetières (produit)						4 850,00		4 850,00		4 850,00
	Sous Total compte 7031						4 850,00		4 850,00		4 850,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public						21 194,37		21 194,37		21 194,37
	Sous Total compte 7032						21 194,37		21 194,37		21 194,37
	Sous Total compte 703						26 044,37		26 044,37		26 044,37
7062	Redevances et droits des services à cara						95 661,20		95 661,20		95 661,20
70631	A caractère sportif						10 720,00		10 720,00		10 720,00
	Sous Total compte 7063						10 720,00		10 720,00		10 720,00
7066	Redevances et droits des services à cara					14 761,49	172 978,79	14 761,49	172 978,79		158 217,30
7067	Redevances et droits des services périsc					11 388,01	145 387,85	11 388,01	145 387,85		133 999,84
706888	Autres						537,86		537,86		537,86
	Sous Total compte 70688						537,86		537,86		537,86
	Sous Total compte 7068						537,86		537,86		537,86
	Sous Total compte 706					26 149,50	425 285,70	26 149,50	425 285,70		399 136,20
	Sous Total compte 70					26 149,50	451 330,07	26 149,50	451 330,07		425 180,57
73111	Impôts directs locaux						1 081 430,00		1 081 430,00		1 081 430,00
73118	Autres contributions directes						2 941,00		2 941,00		2 941,00
	Sous Total compte 7311						1 084 371,00		1 084 371,00		1 084 371,00

III

D

III - ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						118 242,02		118 242,02		118 242,02
	Sous Total compte 7312						118 242,02		118 242,02		118 242,02
73132	Taxe sur les pylônes électriques					2,00	116 766,00		2,00	116 766,00	116 764,00
	Sous Total compte 7313					2,00	116 766,00		2,00	116 766,00	116 764,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr						77 944,44		77 944,44		77 944,44
	Sous Total compte 7314						77 944,44		77 944,44		77 944,44
73211	Sous Total compte 731					2,00	1 397 323,46		2,00	1 397 323,46	1 397 321,46
	Attribution de compensation						3 699 876,87			3 699 876,87	3 699 876,87
73212	Dotation de solidarité communautaire						1 887,00			1 887,00	1 887,00
	Sous Total compte 7321						3 701 763,87		3 701 763,87		3 701 763,87
73221	FNGIR						54 599,00			54 599,00	54 599,00
	Sous Total compte 7322						54 599,00			54 599,00	54 599,00
739115	Prélèvements au titre de la contribution					149 574,00			149 574,00		149 574,00
739118	Autres reversements et restitutions sur					41 651,00			41 651,00		41 651,00
	Sous Total compte 73911					191 225,00			191 225,00		191 225,00
	Sous Total compte 7391					191 225,00			191 225,00		191 225,00
739331	Communes					117 272,00			117 272,00		117 272,00
	Sous Total compte 73933					117 272,00			117 272,00		117 272,00
	Sous Total compte 7393					117 272,00			117 272,00		117 272,00
	Sous Total compte 739					308 497,00			308 497,00		308 497,00
	Sous Total compte 73					308 499,00			308 499,00		308 497,00
							5 153 686,33		5 153 686,33		4 845 187,33

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

III

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
744	FCTVA						1 878,28		1 878,28		1 878,28
74718	Autres						991,07		991,07		991,07
	Sous Total compte 7471						991,07		991,07		991,07
7472	Régions					4 000,00			4 000,00		4 000,00
7473	Départements						29 842,00		29 842,00		29 842,00
747888	Autres						142 952,07		142 952,07		142 952,07
	Sous Total compte 74788						142 952,07		142 952,07		142 952,07
	Sous Total compte 7478						142 952,07		142 952,07		142 952,07
	Sous Total compte 747						142 952,07		142 952,07		142 952,07
748312	D.C.R.T.P.						22 471,00		22 471,00		22 471,00
	Sous Total compte 74831						22 471,00		22 471,00		22 471,00
74833	Etat - Compensation au titre des exonéria						486 891,00		486 891,00		486 891,00
	Sous Total compte 74833						486 891,00		486 891,00		486 891,00
74888	Autres						2 003,63		2 003,63		2 003,63
	Sous Total compte 74888						2 003,63		2 003,63		2 003,63
	Sous Total compte 748						2 003,63		2 003,63		2 003,63
	Sous Total compte 74						511 365,63		511 365,63		511 365,63
752	Revenus des immeubles						218 676,98		218 676,98		218 676,98
755	Dédits et pénalités perçus						82,68		82,68		82,68
75888	Autres						61 228,50		61 228,50		61 228,50
	Sous Total compte 7588						61 228,50		61 228,50		61 228,50
	Sous Total compte 758						61 228,50		61 228,50		61 228,50
	Sous Total compte 758						61 228,50		61 228,50		61 228,50

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
7688	Sous Total compte 75 Autres Sous Total compte 768 Sous Total compte 76					1 698,93	279 988,16	1 698,93	279 988,16	13,44	13,44	278 289,23	13,44
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						2 684,40		2 684,40			2 684,40	
775	Produits des cessions d'immobilisations						4 125,00		4 125,00			4 125,00	
77681	Neutralisation des amortissements						101 365,94		101 365,94			101 365,94	
	Sous Total compte 7768						101 365,94		101 365,94			101 365,94	
	Sous Total compte 776						101 365,94		101 365,94			101 365,94	
777	Recettes et quote-part des subventions d						37 023,57		37 023,57			37 023,57	
	Sous Total compte 77						145 198,91		145 198,91			145 198,91	
	Total classe 7					340 347,43	6 721 578,96	340 347,43	6 721 578,96	308 497,00		6 689 728,53	
	Total général	68 051 100,90	68 051 100,90	25 682 135,70	25 181 801,63	7 445 943,87	7 946 277,94	101 179 180,47	101 179 180,47	75 451 207,00		75 451 207,00	



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
V	A

Date d'édition : 28/02/2025

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme Erika GUILLEE

du 03/02/2025

au 28/02/2025

Mme Béatrice POMMAREDE

du 01/01/2024

au 02/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**VASSANTHY Vassanthiy (1021449491-0), Contrôleur principal des Finances Publiques****A DDFIP DES YVELINES, le 03/03/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GUILLEE Erika (1018158520-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie**A MANTES-LA-JOLIE, le 03/03/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A, le



IV – ETATS ANNEXES									
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									
IV									
A1									
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ETATS ANNEXES
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	IV									
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

							IV	
							A2	
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 285 800,00	1 556 638,75	230 651,76	1 498 509,49
RECETTES	3 285 800,00	1 196 220,28	48 458,62	2 041 121,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 405 800,00	5 890 183,39	0,00	3 515 616,61
RECETTES	9 405 800,00	9 497 137,10	0,00	-91 337,10

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 285 800,00	1 556 638,75	230 651,76	1 498 509,49
RECETTES	3 285 800,00	1 196 220,28	48 458,62	2 041 121,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 405 800,00	5 890 183,39	0,00	3 515 616,61
RECETTES	9 405 800,00	9 497 137,10	0,00	-91 337,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXES	
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
	IV
	A3

4 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 285 800,00	1 566 638,75	230 651,76	1 498 509,49
RECETTES	3 285 800,00	1 196 220,28	48 458,62	2 041 121,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 405 800,00	5 890 183,39	0,00	3 515 616,61
RECETTES	9 405 800,00	9 497 137,10	0,00	-91 337,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 691 600,00	7 446 822,14	230 651,76	5 014 126,10
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 691 600,00	10 693 357,38	48 458,62	1 949 784,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie [Total]		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB990071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ETATS ANNEXES
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00									
9979196	CAISSE D'EPARGNE IDF NORD	10/07/2017		25/08/2017	750 000,00	F		1,040	1,032		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					1 309,51									
165-0001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0002	BOUGSON Jacqueline	15/02/2003	15/02/2003		282,68	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0006		15/12/2023	15/12/2023		678,33	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0007		20/02/2024	20/02/2024		348,50	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-005		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
167.5 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
168.1 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bors à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					751 309,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 26 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNIE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		214 074,61				76 341,72	2 723,24	0,00		222,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		214 074,61				76 341,72	2 723,24	0,00		222,64
9979196		0,00	A-1	214 074,61	2,67	F		1,032	2 723,24	0,00		222,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		297,18				292,68	0,00	0,00		0,00
165-0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00		0,00
165-0002		0,00	A-1	0,00	0,00	F		282,68	0,00	0,00		0,00
165-0006		0,00	A-1	678,33	0,00	F		0,00	0,00	0,00		0,00
165-0007		0,00	A-1	348,50	0,00	F		0,00	0,00	0,00		0,00
165-005		0,00	A-1	-513,24	0,00	F		0,00	0,00	0,00		0,00
165-2019		0,00	A-1	-216,41	0,00	F		0,00	0,00	0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1675 Dettes pour MLETP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		21 437 1,79				76 624,40	2 723,24	0,00	222,64	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Commune de Porcheville - Commune de Porcheville - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 656.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6)	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	214 371,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ETATS ANNEXES	
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
IV	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une *option (cap, floor, turnover, swaption)*.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/758	Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)				Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortifié	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année (5)	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)		Type (11)	Montant (12)		Intérêts (13)
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 669.

IV – ETATS ANNEXES

B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat Initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (à l'y à lieu)		
				Contrat Initial	Contrat renégocié	Contrat Initial		Contrat renégocié		Contrat Initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (3)	Index (4)							Taux act.		
Total																		

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

IV – ETATS ANNEXES		IV
B – ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV - ÉTATS ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €	28-1-2011
	Catégories de biens amortis	
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS	20 28/11/2011
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAINS	15 28/11/2011
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10 28/11/2011
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8 28/11/2011
L	EQUIPEMENT DE GARAGE ET ATELIER	15 28/11/2011
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	10 28/11/2011
L	EQUIPEMENT SPORTIF	10 28/11/2011
L	INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE	10 28/11/2011
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10 28/11/2011
L	LOGICIELS	2 28/11/2011
L	MATERIEL CLASSIQUE	6 28/11/2011
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5 28/11/2011
L	MATERIEL DE SONORISATION	5 28/11/2011
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3 28/11/2011
L	MOBILIER	10 28/11/2011
L	PLANTATION	20 28/11/2011
L	VOITURES	5 28/11/2011

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	PROVISIONS BUDGETAIRES (2)	
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	
CREANCES DOUTEUSES	18/03/2024	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étallement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étallement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXES
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

IV
B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	18 377,14	13 180,37	1 070,86
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV - ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
Recette gravée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes gravées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 377,14	13 180,37											217,52	853,34
1001 VIES HABITAT	2018	X Echance progressive	ACQUISITION ET AMELIORATION D'UN LOGEMENT	CDC	18 377,14	13 180,37	15,67	A	R		1,550	R		1,550	A-1		217,52	853,34
TOTAL GENERAL					18 377,14	13 180,37											217,52	853,34

(1) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 14 033,71
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 14 033,71
Recettes réelles de fonctionnement	II 6 554 816,65
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,21

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ETATS ANNEXES
B - ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4				
Crédits-baills mobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills immobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III		
									Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III			
Marchés de partenariat (1)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV - ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles le collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ETATS ANNEXÉS
B - ETATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV - ÉTATS ANNEXES
B -ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

IV
B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	155 795,00	
Personnes de droit privé	98 295,00	
Associations	98 295,00	
AFIPE	195,00	
AFPE - ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ESPERANCE	500,00	
AMICALE DE LA POLICE MANTAISE - APM	300,00	
AMICALE SAPEUR POMPIER DE GARGEN	300,00	
ASS CULTURELLE DE PORCHEVILLE	1 500,00	
ASSOC SPORTIVE PORCHEVILLE	54 600,00	
CLUB DE LA BONNE HUMEUR ASSOCIAT	1 500,00	
COCHONNET PORCHEVILLOIS ASSOCIAT	1 000,00	
COMITE DEPART CONTRE LE CANCER	1 200,00	
DELOS APEI 78	150,00	
FOPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	200,00	
FNACA - FED NAT ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	300,00	
FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	26 000,00	
LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIAT	1 000,00	
LE REVE DE COLYNE	400,00	
LES COPAINS D ABORD ASSOCIATION	750,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00	
PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM 78 PAT7	400,00	
RELAIS JEUNES ET FAMILLES 78 ASS	500,00	
SECOURS CATHOLIQUE ASSOCIATION	300,00	
SIHVS - SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE	3 500,00	
STE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	400,00	
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES YVELINES	300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	57 500,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	57 500,00	
CCAS DE PORCHEVILLE	36 000,00	
OCC78 ECOLE NELSON MANDELA	6 500,00	
OCC6 ECOLE MAT MARONNIERS	5 000,00	
OCC6 ECOLE PRIMAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	10 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - S/DIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - S/DIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	1,00	18,00	11,57	3,37	14,94
Adjoint Administratif	C	7,00	1,00	8,00	3,57	0,00	3,57
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,37	3,37
Adjoint administratif ppal 1° ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° ci	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1° ci	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° ci.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	1,00	38,00	19,34	11,74	31,08
Adjoint technique	C	24,00	1,00	25,00	8,34	11,74	20,08
Adjoint technique ppal 1° ci	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° ci	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise ppal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. 1° ci écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1ci écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2ci écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		27,00	0,00	27,00	12,00	13,00	25,00
Adjoint d'animation	C	22,00	0,00	22,00	8,00	13,00	21,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal 2° cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		87,00	2,00	89,00	46,91	29,11	76,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/21N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POUP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non dits.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-8-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-8-2 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-8-3 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-4 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-5 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-6 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-7 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de travail est inférieure à 50 %.

332-8-8 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-9 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

336-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours de carrière à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1748 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
B10	IV

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (*1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/08/2019 -	1001 VIES HABITAT	SA 1001 VIES HABITAT	Société Française	18 377,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-57 729,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	406 364,71
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	348 634,94

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	348 634,94
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	348 634,94

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	117 100,00	113 365,29	230 651,76	344 017,05
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 477 775,00	536 889,24	48 458,62	585 347,86
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 360 675,00	423 523,95	-182 193,14	241 330,81
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-57 729,77			-57 729,77
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-57 729,77			-57 729,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				183 601,04

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – DEPENSES

IV
C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		117 100,00	113 365,29
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	80 000,00	76 341,72
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	76 341,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 100,00	37 023,57
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opte résultat	37 100,00	37 023,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ÉTATS ANNEXÉS
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE - RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	III	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 477 775,00		536 889,24
Ressources propres externes de l'année (a)		157 850,00		167 410,38
10222	FCTVA	41 479,82		51 040,20
10226	Taxe d'aménagement (2)	116 370,18		116 370,18
10227	Versement pour sous densité	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 319 925,00		369 478,86
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28046	Attributions compensation investissement	140 000,00		101 365,94
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00		2 982,90
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00		429,49
28128	Autres aménagements de terrains	8 000,00		5 307,76
281316	Équipements de cimetière	7 000,00		5 548,10
281351	Bâtiments publics	40 000,00		39 397,15
28138	Autres constructions	18 000,00		15 803,67
28152	Installations de voirie	18 000,00		11 603,21
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		367,59
281538	Autres réseaux	4 000,00		875,21
2815731	Matériel roulant	9 000,00		5 148,67
28158	Autres inst., matériel, outil, techniques	20 000,00		17 166,20

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281828	Autres matériels de transport	22 000,00	20 762,34
281831	Matériel informatique scolaire	20 000,00	12 841,15
281838	Autre matériel informatique	26 000,00	25 830,49
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 000,00	17 077,25
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	22 200,07
28185	Matériel de téléphonie	10 000,00	3 081,04
28188	Autres immo. corporelles	50 000,00	61 690,63
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 126,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 865 800,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXES
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME -	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandats au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numero	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2025.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

**IV
D1**

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ÉTATS ANNEXÉS
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

IV

D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES		MONTANT	
	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1
1 ^{ère} section FNDMA			0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA			0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)			0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire			0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)			0,00	0,00
FSE			0,00	0,00
FEDER			0,00	0,00
FEOGA			0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)			0,00	0,00
Autres ressources			0,00	0,00
Total ressources externes			0,00	0,00
Effort propre de la collectivité			0,00	0,00
Total ressources			0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

IV
D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

		RECETTES (1)
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

		RECETTES (1)	
Article (2)		Libelle (2)	Montant
013	Atténuations de charges		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements localifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements localifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements localifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2024

22100 - PORCHEVILLE

Exercice : 2024

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 - Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX								

Commune de Porcheville - 78

CFU 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Présenté par le Maire,
A Porcheville, le 09/04/2025

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 17
 Nombres des suffrages exprimés : 16
 VOTE :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Porcheville, le 09/04/2025

Pour : 15
 Contre : 1
 Abstention : 4

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/06/2025

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Monsieur Alec JALTIER - MAIRE			
Monsieur Bernard HENRY - 1ER ADJOINT			
Madame Christèle DIEZ - 2ème ADJOINT			
Monsieur Vincent LEVISTRE - 3ème ADJOINT			
Madame Anne-marie D'ANDREA BOULIN - 4ème ADJOINT			
Monsieur Emmanuel JUNGER - 5ème ADJOINT <i>Mme Bord</i>			
Monsieur Didier MARTINEZ - Conseiller Municipal			
Madame Kumari CHINTARAM - Conseillère Municipale			
X Madame Sylvie DUPRE - Conseillère Municipale			
Madame Béatrice CLAVEAU - Conseillère Municipale			
Monsieur Jérôme DAREL - Conseiller Municipal			
Madame Gwladys MULCIBA-POLYCARPE - Conseillère Municipale <i>Mme Vaudron</i>			
Monsieur Frédéric HEURTELOUP - Conseiller Municipal <i>Mme Dupré</i>			
Monsieur Thibaut JACQUEMIN - Conseiller Municipal			
X Madame Méline BORD - Conseillère Municipale			
Monsieur Paul LE BIHAN - Conseiller Municipal			
Monsieur Michel MANDON - Conseiller Municipal			
Monsieur Bruno MOROSINOTTO-HAMOT - Conseiller Municipal			
Madame Elisabeth FERREIRA-DELETTRE -Conseillère Municipale			
Madame Danièle WILLEMOT - Conseillère Municipale			
Monsieur Thierry HUOT-DUCOTE - Conseiller Municipal			
X Madame Céline VAUDRON - Conseillère Municipale			
Monsieur Michel LARCHEVÉQUE - Conseiller Municipal			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le

, et de la publication le

A Porcheville, le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de Porcheville (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780501900015

POSTE COMPTABLE : SGC DE MANTES LA JOLIE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de Porcheville (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	55
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	66
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	67
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	71
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 221

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 604,04

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 993,94
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 034,55
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 058,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	66,46
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,44 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,35 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	52,03 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	3,27 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
7 389 092,37	7 889 426,44	2 746 201,17	A1 3 246 535,24
1 498 908,98	1 196 220,28 (3)	-57 729,77	A2 -360 418,47
5 890 183,39	6 693 206,16 (4)	2 803 930,94	A3 3 606 953,71

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	230 651,76	III + IV	48 458,62 B1 -182 193,14
I	230 651,76	III	48 458,62 B2 -182 193,14
II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	3 064 342,10
Investissement	-542 611,61
Fonctionnement	3 606 953,71

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 230 651,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	230 651,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 48 458,62
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	48 458,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 501 929,77	4 044 541,38
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	230 651,76	48 458,62
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	360 418,47	(si solde positif) 0,00
	=		=

Total de la section d'investissement (2)	4 093 000,00		4 093 000,00
--	--------------	--	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 351 100,00	6 686 757,90
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 2 664 342,10
	=		=

Total de la section de fonctionnement (3)	9 351 100,00		9 351 100,00
---	--------------	--	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	13 444 100,00		13 444 100,00
----------------------------	----------------------	--	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipées des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	17 750,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00	101 366,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 834 488,23	230 651,76	3 098 902,76	3 098 902,76	3 329 554,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	50 000,00	0,00	50 195,01	50 195,01	50 195,01
Total des dépenses d'équipement		3 003 604,23	230 651,76	3 280 463,77	3 280 463,77	3 511 115,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		86 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 089 604,23	230 651,76	3 368 463,77	3 368 463,77	3 599 115,53

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

TOTAL	3 228 070,23	230 651,76	3 501 929,77	3 501 929,77	3 732 581,53
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	360 418,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	157 850,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	942 611,61	942 611,61	942 611,61
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 125,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes financières		164 975,00	0,00	1 016 611,61	1 016 611,61	1 016 611,61
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		970 000,00	48 458,62	1 115 911,61	1 115 911,61	1 164 370,23

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 865 800,00		2 478 629,77	2 478 629,77	2 478 629,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 315 800,00		2 928 629,77	2 928 629,77	2 928 629,77

TOTAL	3 285 800,00	48 458,62	4 044 541,38	4 044 541,38	4 093 000,00
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 795 163,77
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 878 322,39	0,00	2 217 882,46	2 217 882,46	2 217 882,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 574 700,00	0,00	3 496 500,00	3 496 500,00	3 496 500,00
014	Atténuations de produits	353 000,00	0,00	411 310,00	411 310,00	411 310,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	275 555,00	0,00	288 860,00	288 860,00	288 860,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 081 577,39	0,00	6 414 552,46	6 414 552,46	6 414 552,46
66	Charges financières	3 422,61	0,00	2 917,77	2 917,77	2 917,77
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 090 000,00	0,00	6 422 470,23	6 422 470,23	6 422 470,23

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 865 800,00		2 478 629,77	2 478 629,77	2 478 629,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 315 800,00		2 928 629,77	2 928 629,77	2 928 629,77

TOTAL	9 405 800,00	0,00	9 351 100,00	9 351 100,00	9 351 100,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 351 100,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	411 800,00	0,00	413 354,90	413 354,90	413 354,90
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 756 266,00	0,00	3 756 666,00	3 756 666,00	3 756 666,00
731	Fiscalité locale	1 356 733,06	0,00	1 394 000,00	1 394 000,00	1 394 000,00
74	Dotations et participations (3)	681 344,00	0,00	698 171,00	698 171,00	698 171,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	247 210,00	0,00	282 600,00	282 600,00	282 600,00
Total des recettes de gestion courante		6 457 353,06	0,00	6 548 791,90	6 548 791,90	6 548 791,90
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 463 403,06	0,00	6 553 291,90	6 553 291,90	6 553 291,90

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

TOTAL	6 601 869,06	0,00	6 686 757,90	6 686 757,90	6 686 757,90
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 664 342,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 351 100,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 795 163,77
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	32 100,00	32 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	0,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	101 366,00	0,00	101 366,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 329 554,52	0,00	3 329 554,52
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 195,01	0,00	50 195,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		101 366,00	101 366,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 599 115,53	133 466,00	3 732 581,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	360 418,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 217 882,46		2 217 882,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 496 500,00		3 496 500,00
014	Atténuations de produits	411 310,00		411 310,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	288 860,00	0,00	288 860,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	2 917,77	0,00	2 917,77
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	450 000,00	452 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 478 629,77	2 478 629,77
Dépenses de fonctionnement – Total		6 422 470,23	2 928 629,77	9 351 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 351 100,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 000,00	0,00	58 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	147 758,62	0,00	147 758,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		450 000,00	450 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 478 629,77	2 478 629,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00		16 000,00
Recettes d'investissement – Total		221 758,62	2 928 629,77	3 150 388,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	942 611,61
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 093 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 000,00		4 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 354,90		413 354,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 666,00		3 756 666,00
731	Fiscalité locale	1 394 000,00		1 394 000,00
74	Dotations et participations (8)	698 171,00		698 171,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	282 600,00	0,00	282 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	4 500,00	133 466,00	137 966,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 553 291,90	133 466,00	6 686 757,90

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			2 664 342,10
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 351 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES										III
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	3 228 070,23	230 651,76	0,00	3 501 929,77	3 501 929,77	0,00	3 501 929,77	3 732 581,53	3 732 581,53	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 750,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	101 366,00	0,00	0,00	101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00	101 366,00	
21 Immobilisations corporelles	2 834 488,23	230 651,76	0,00	3 098 902,76	3 098 902,76	0,00	3 098 902,76	3 329 554,52	3 329 554,52	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	0,00	0,00	50 195,01	50 195,01	0,00	50 195,01	50 195,01	50 195,01	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	3 003 604,23	230 651,76	0,00	3 280 463,77	3 280 463,77	0,00	3 280 463,77	3 511 115,53	3 511 115,53	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	86 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	3 089 604,23	230 651,76	0,00	3 368 463,77	3 368 463,77	0,00	3 368 463,77	3 599 115,53	3 599 115,53	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	138 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	138 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 360 418,47

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								4 093 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		
		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 285 800,00	48 458,62	3 101 929,77	3 101 929,77	3 150 388,39
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	157 850,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	4 125,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes financières	164 975,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	970 000,00	48 458,62	173 300,00	173 300,00	221 758,62
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 865 800,00		2 478 629,77	2 478 629,77	2 478 629,77
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 315 800,00		2 928 629,77	2 928 629,77	2 928 629,77

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	942 611,61
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					4 093 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	3 228 070,23	230 651,76	0,00	3 501 929,77	3 501 929,77	0,00	3 501 929,77	3 732 581,53
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	17 750,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	13 550,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204	101 366,00	0,00	0,00	101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00
2046	101 366,00	0,00		101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00
21	2 834 488,23	230 651,76	0,00	3 098 902,76	3 098 902,76	0,00	3 098 902,76	3 329 554,52
2111	150 020,00	79 000,00		330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	409 000,00
2115	150 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2128	145 351,95	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
21311	140 000,00	135 000,00		148 000,00	148 000,00	0,00	148 000,00	283 000,00
21312	876 557,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	416 500,00	13 206,30		1 160 000,00	1 160 000,00	0,00	1 160 000,00	1 173 206,30
21316	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	252 000,00	0,00		363 000,00	363 000,00	0,00	363 000,00	363 000,00
21351	507 957,13	0,00		434 682,76	434 682,76	0,00	434 682,76	434 682,76
2138	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21568	14 000,00	3 445,46		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	7 445,46
2158	2 812,80	0,00		64 840,00	64 840,00	0,00	64 840,00	64 840,00
21828	17 000,00	0,00		41 600,00	41 600,00	0,00	41 600,00	41 600,00
21831	1 550,00	0,00		22 200,00	22 200,00	0,00	22 200,00	22 200,00
21838	28 750,00	0,00		45 230,00	45 230,00	0,00	45 230,00	45 230,00
21841	2 700,00	0,00		1 080,00	1 080,00	0,00	1 080,00	1 080,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		27 680,00	27 680,00	0,00	27 680,00	27 680,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		225 590,00	225 590,00	0,00	225 590,00	225 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 195,01	50 195,01	0,00	50 195,01	50 195,01
2313	Constructions	0,00		50 195,01	50 195,01	0,00	50 195,01	50 195,01
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 003 604,23	230 651,76	0,00	3 280 463,77	3 280 463,77	0,00	3 280 463,77	3 511 115,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	86 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 089 604,23	230 651,76	0,00	3 368 463,77	3 368 463,77	0,00	3 368 463,77	3 599 115,53
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	138 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00
13911	5 800,00			800,00	800,00		800,00	800,00
139151	28 250,00			28 250,00	28 250,00		28 250,00	28 250,00
13935	3 050,00			3 050,00	3 050,00		3 050,00	3 050,00
198	101 366,00			101 366,00	101 366,00		101 366,00	101 366,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	138 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	3 285 800,00	48 458,62	3 101 929,77	3 101 929,77	3 150 388,39
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
1322	503 688,00	48 458,62	0,00	0,00	48 458,62
1323	266 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	34 689,00	0,00	99 300,00	99 300,00	99 300,00
1335	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	805 025,00	48 458,62	99 300,00	99 300,00	147 758,62
10	157 850,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
10222	41 479,82	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
10226	116 370,18	0,00	0,00	0,00	0,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	4 125,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes financières	164 975,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	970 000,00	48 458,62	173 300,00	173 300,00	221 758,62
021	1 865 800,00		2 478 629,77	2 478 629,77	2 478 629,77
040	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
192	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28046	140 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
2805	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28121	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28128	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281316	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
281351	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28138	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
28152	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
281532	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
2815731	9 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
28158	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281828	22 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
281831	20 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
281838	26 000,00		26 000,00	26 000,00	26 000,00
281841	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
281848	30 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28185	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 315 800,00		2 928 629,77	2 928 629,77	2 928 629,77

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		
		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 405 800,00	0,00	0,00	9 351 100,00	9 351 100,00	0,00	9 351 100,00	9 351 100,00
011	Charges à caractère général (3)	2 878 322,39	0,00	0,00	2 217 882,46	2 217 882,46	0,00	2 217 882,46	2 217 882,46
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 574 700,00	0,00		3 496 500,00	3 496 500,00		3 496 500,00	3 496 500,00
014	Atténuations de produits	353 000,00	0,00		411 310,00	411 310,00		411 310,00	411 310,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	275 555,00	0,00	0,00	288 860,00	288 860,00	0,00	288 860,00	288 860,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 081 577,39	0,00	0,00	6 414 552,46	6 414 552,46	0,00	6 414 552,46	6 414 552,46
66	Charges financières	3 422,61	0,00		2 917,77	2 917,77		2 917,77	2 917,77
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	8 422,61	0,00	0,00	7 917,77	7 917,77	0,00	7 917,77	7 917,77
	Total des dépenses réelles	7 090 000,00	0,00	0,00	6 422 470,23	6 422 470,23	0,00	6 422 470,23	6 422 470,23
023	Virement à la section d'investissement	1 865 800,00			2 478 629,77	2 478 629,77		2 478 629,77	2 478 629,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 315 800,00			2 928 629,77	2 928 629,77		2 928 629,77	2 928 629,77

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		9 351 100,00
--	--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 601 869,06	0,00	6 686 757,90	6 686 757,90	6 686 757,90
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	411 800,00	0,00	413 354,90	413 354,90	413 354,90
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 266,00	0,00	3 756 666,00	3 756 666,00	3 756 666,00
731	Fiscalité locale	1 356 733,06	0,00	1 394 000,00	1 394 000,00	1 394 000,00
74	Dotations et participations (2)	681 344,00	0,00	698 171,00	698 171,00	698 171,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	247 210,00	0,00	282 600,00	282 600,00	282 600,00
	Total des recettes de gestion des services	6 457 353,06	0,00	6 548 791,90	6 548 791,90	6 548 791,90
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	6 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 050,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes réelles	6 463 403,06	0,00	6 553 291,90	6 553 291,90	6 553 291,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		2 664 342,10
--	--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		9 351 100,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 405 800,00	0,00	0,00	9 351 100,00	9 351 100,00	0,00	9 351 100,00	9 351 100,00
011	Charges à caractère général (4)	2 878 322,39	0,00	0,00	2 217 882,46	2 217 882,46	0,00	2 217 882,46	2 217 882,46
6028	Autres achats stockés et autres approv.	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6042	Achats de prestations de services	258 315,00	0,00		231 960,00	231 960,00	0,00	231 960,00	231 960,00
60611	Eau et assainissement	131 050,00	0,00		93 400,00	93 400,00	0,00	93 400,00	93 400,00
60612	Energie - Electricité	402 500,00	0,00		316 000,00	316 000,00	0,00	316 000,00	316 000,00
60613	Chauffage urbain	215 000,00	0,00		189 300,00	189 300,00	0,00	189 300,00	189 300,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60623	Alimentation	11 655,00	0,00		13 180,00	13 180,00	0,00	13 180,00	13 180,00
60624	Produits de traitement	300,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 505,00	0,00		3 290,00	3 290,00	0,00	3 290,00	3 290,00
60631	Fournitures d'entretien	80 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	36 140,00	0,00		35 990,00	35 990,00	0,00	35 990,00	35 990,00
60633	Fournitures de voirie	1 400,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
60636	Habillement et vêtements de travail	7 900,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
6064	Fournitures administratives	11 450,00	0,00		11 670,00	11 670,00	0,00	11 670,00	11 670,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	44 565,00	0,00		44 170,00	44 170,00	0,00	44 170,00	44 170,00
611	Contrats de prestations de services	162 070,00	0,00		171 880,00	171 880,00	0,00	171 880,00	171 880,00
61351	Matériel roulant	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	6 000,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
61521	Entretien terrains	223 900,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	0,00		9 750,00	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	470 100,00	0,00		119 062,46	119 062,46	0,00	119 062,46	119 062,46
615231	Entretien, réparations voiries	12 500,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
61551	Entretien matériel roulant	61 000,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 700,00	0,00		46 550,00	46 550,00	0,00	46 550,00	46 550,00
6156	Maintenance	248 718,00	0,00		171 270,00	171 270,00	0,00	171 270,00	171 270,00
6161	Multirisques	18 100,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	16 800,00	0,00		17 200,00	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
617	Études et recherches	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	14 740,00	0,00		14 810,00	14 810,00	0,00	14 810,00	14 810,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	12 300,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 600,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	64 500,00	0,00		75 050,00	75 050,00	0,00	75 050,00	75 050,00
6236	Catalogues et imprimés	5 100,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
6245	Transports de personnes extérieures	60 540,00	0,00		62 550,00	62 550,00	0,00	62 550,00	62 550,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 700,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6262	Frais de télécommunications	35 900,00	0,00		36 100,00	36 100,00	0,00	36 100,00	36 100,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 600,00	0,00		8 150,00	8 150,00	0,00	8 150,00	8 150,00
6282	Frais de gardiennage	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	94 474,39	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	31 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
63513	Autres impôts locaux	6 600,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 574 700,00	0,00		3 496 500,00	3 496 500,00		3 496 500,00	3 496 500,00
6331	Versement mobilité	41 336,00	0,00		39 577,00	39 577,00		39 577,00	39 577,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 283,00	0,00		9 844,00	9 844,00		9 844,00	9 844,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 371,00	0,00		33 871,00	33 871,00		33 871,00	33 871,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 169,00	0,00		5 909,00	5 909,00		5 909,00	5 909,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 104 476,00	0,00		1 059 835,00	1 059 835,00		1 059 835,00	1 059 835,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II		II			III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	45 200,00	0,00		44 433,00	44 433,00		44 433,00	44 433,00
64113	NBI	7 126,00	0,00		7 180,00	7 180,00		7 180,00	7 180,00
64118	Autres indemnités	319 533,00	0,00		337 136,00	337 136,00		337 136,00	337 136,00
64131	Rémunérations	951 627,00	0,00		782 881,00	782 881,00		782 881,00	782 881,00
64132	SFT, indemnité de résidence	31 261,00	0,00		29 442,00	29 442,00		29 442,00	29 442,00
64138	Primes et autres indemnités	49 753,00	0,00		91 549,00	91 549,00		91 549,00	91 549,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	471 934,00	0,00		504 048,00	504 048,00		504 048,00	504 048,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	383 252,00	0,00		422 230,00	422 230,00		422 230,00	422 230,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	39 178,00	0,00		36 561,00	36 561,00		36 561,00	36 561,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 800,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 900,00	0,00		3 816,00	3 816,00		3 816,00	3 816,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	23 500,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 501,00	0,00		8 688,00	8 688,00		8 688,00	8 688,00
014	Atténuations de produits	353 000,00	0,00		411 310,00	411 310,00		411 310,00	411 310,00
739115	Pré contrib redress finances publiques	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
739116	Pré. article 55 de la loi SRU	29 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
739118	Autres revers. restit. contrib. directes	44 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
739331	Communes	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
7398	Revers., restitutions et pré divers	0,00	0,00		87 310,00	87 310,00		87 310,00	87 310,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	275 555,00	0,00	0,00	288 860,00	288 860,00	0,00	288 860,00	288 860,00
65131	Bourses	3 500,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
65311	Indemnités de fonction	75 870,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
65313	Cotisations de retraite	3 220,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65315	Formation	15 200,00	0,00		15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
65316	Frais de représentation du maire	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	119 795,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65818	Autres	560,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	11 010,00	0,00		63 410,00	63 410,00	0,00	63 410,00	63 410,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 081 577,39	0,00	0,00	6 414 552,46	6 414 552,46	0,00	6 414 552,46	6 414 552,46
66	Charges financières	3 422,61	0,00		2 917,77	2 917,77		2 917,77	2 917,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-77,39	0,00		-82,23	-82,23		-82,23	-82,23
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	8 422,61	0,00	0,00	7 917,77	7 917,77		7 917,77	7 917,77
	Total des dépenses réelles	7 090 000,00	0,00	0,00	6 422 470,23	6 422 470,23	0,00	6 422 470,23	6 422 470,23
023	Virement à la section d'investissement	1 865 800,00			2 478 629,77	2 478 629,77		2 478 629,77	2 478 629,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	450 000,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des dépenses d'ordre	2 315 800,00	I		2 928 629,77	II		2 928 629,77	2 928 629,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	142,41
Montant des ICNE de l'exercice N-1	224,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-82,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 601 869,06	0,00	6 686 757,90	6 686 757,90	6 686 757,90
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	411 800,00	0,00	413 354,90	413 354,90	413 354,90
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	30 500,00	0,00	21 700,00	21 700,00	21 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	86 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	17 500,00	0,00	10 954,90	10 954,90	10 954,90
7066	Redevances services à caractère social	157 000,00	0,00	162 500,00	162 500,00	162 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	118 400,00	0,00	124 900,00	124 900,00	124 900,00
706888	Autres	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 266,00	0,00	3 756 666,00	3 756 666,00	3 756 666,00
73211	Attribution de compensation	3 699 867,00	0,00	3 699 867,00	3 699 867,00	3 699 867,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73221	FNGJIR	54 599,00	0,00	54 999,00	54 999,00	54 999,00
731	Fiscalité locale	1 356 733,06	0,00	1 394 000,00	1 394 000,00	1 394 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 055 033,06	0,00	1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	125 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	106 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
73141	Accise sur l'électricité	70 700,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Dotations et participations (3)	681 344,00	0,00	698 171,00	698 171,00	698 171,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 300,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
74718	Autres participations Etat	2 400,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	186 840,00	0,00	169 000,00	169 000,00	169 000,00
748312	D.C.R.T.P.	24 304,00	0,00	22 471,00	22 471,00	22 471,00
74833	Etat-Compens-exonération taxes foncières	465 000,00	0,00	486 000,00	486 000,00	486 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74888	Autres	500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	247 210,00	0,00	282 600,00	282 600,00	282 600,00
752	Revenus des immeubles	220 600,00	0,00	240 500,00	240 500,00	240 500,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	26 610,00	0,00	42 100,00	42 100,00	42 100,00
Total des recettes de gestion des services		6 457 353,06	0,00	6 548 791,90	6 548 791,90	6 548 791,90
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 463 403,06	0,00	6 553 291,90	6 553 291,90	6 553 291,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
77681	Neutralisation des amortissements	101 366,00		101 366,00	101 366,00	101 366,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	37 100,00		32 100,00	32 100,00	32 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		138 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				750 000,00									
9979196	10/07/2017		25/08/2017	750 000,00	F		1,040	1,032		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				1 026,83									
165-0001	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0006	15/12/2023	15/12/2023		678,33	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0007	20/02/2024	20/02/2024		348,50	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0009	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-005	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-2019	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					751 026.83										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de comptable)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		214 074,61					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		214 074,61					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
9979196		0,00	A-1	214 074,61	2,58	F	1,032		77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		297,18					0,00	0,00	0,00	0,00
165-0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0006		0,00	A-1	678,33	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0007		0,00	A-1	348,50	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0009		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-005		0,00	A-1	-513,24	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-2019		0,00	A-1	-216,41	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEFP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		214 371,79					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	214 371,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (financier, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €			
	Catégories de biens amortis			
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS			20 28/11/2011
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAINS			15 28/11/2011
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS			10 28/11/2011
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS			8 28/11/2011
L	EQUIPEMENT DE GARAGE ET ATELIER			15 28/11/2011
L	EQUIPEMENT DES CUISINES			10 28/11/2011
L	EQUIPEMENT SPORTIF			10 28/11/2011
L	INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE			10 28/11/2011
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE			10 28/11/2011
L	LOGICIELS			2 28/11/2011
L	MATERIEL CLASSIQUE			6 28/11/2011
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE			5 28/11/2011
L	MATERIEL DE SONORISATION			5 28/11/2011
L	MATERIEL INFORMATIQUE			3 28/11/2011
L	MOBILIER			10 28/11/2011
L	PLANTATION			20 28/11/2011
L	VOITURES			5 28/11/2011

IV -- ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
CREANCES DOUTEUSES	0,00	18/03/2024	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
CREANCES DOUTEUSES	2 000,00	13/03/2025	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 000,00		2 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	18 377,14	13 184,96	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 377,14	13 184,96										212,54	848,75	
1001 VIES HABITAT	2018	X Echéance progressive	ACQUISITION ET AMELIORATION D'UN LOGEMENT	CDC	18 377,14	13 184,96	15.33	A	R	1.550	R	1.550	1.550	A-1		212,54	848,75	
TOTAL GENERAL					18 377,14	13 184,96										212,54	848,75	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 13 180,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 13 180,37
Recettes réelles de fonctionnement	II 6 553 291,90

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,20
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	0151	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCC78 ECOLE NELSON MANDELA	Etablissement de droit public	120 000,00
65748	0241	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	6 500,00
65748	0341	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	SIEHVS - SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE	Association	2 000,00
65748	002	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	AMICALE SAPEUR POMPIER DE GARGEN	Association	3 500,00
65748	006	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	CLUB DE LA BONNE HUMEUR ASSOCIAT	Association	300,00
65748	008	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ASSOC SPORTIVE PORCHEVILLE	Association	1 500,00
65748	013	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LES COPAINS D ABOARD ASSOCIATION	Association	53 600,00
65748	015	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCCE ECOLE MAT MARONNIERS	Association	750,00
65748	017	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	DELOS APEI 78	Etablissement de droit public	6 000,00
65748	001	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	AMICALE DE LA POLICE MANTAISE - APM	Association	150,00
65748	019	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	FNACA - FED NAT ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	Association	300,00
65748	020	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	Association	300,00
65748	022	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIAT	Association	25 000,00
65748	023	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	COCHONNET PORCHEVILLOIS ASSOCIAT	Association	2 000,00
65748	024	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LE REVE DE COLYNE	Association	1 000,00
65748	039	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCCE ECOLE PRIMAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	Etablissement de droit public	500,00
65748	041	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ASS CULTURELLE DE PORCHEVILLE	Association	10 000,00
65748	030	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM 78 PAT7	Association	1 500,00
65748	031	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	RELAIS JEUNES ET FAMILLES 78 ASS	Association	400,00
65748	033	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	SECOURS CATHOLIQUE ASSOCIATION	Association	500,00
65748					250,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	035	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	STE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	Association	400,00
65748	036	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES YVELINES	Association	300,00
65748	0038	RESERVE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	PORCHEVILLE	Commune	2 550,00
65748	0172	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	FCPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	Association	200,00
65748	0011	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	AFPE - ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ESPERANCE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	1,00	19,00	12,37	3,49	15,86
Adjoint administratif	C	7,00	1,00	8,00	4,37	3,49	7,86
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	1,00	39,00	21,54	11,00	32,54
Adjoint technique	C	24,00	1,00	25,00	10,54	10,00	20,54
Adjoint technique ppal 1° cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		27,00	0,00	27,00	12,00	13,00	25,00
Adjoint d'animation	C	22,00	0,00	22,00	8,00	13,00	21,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur ppal 2° cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		89,00	2,00	91,00	49,91	28,49	78,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

UPR : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sport.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POLIP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 : Magistères particuliers - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-2 : Magistères particuliers - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-1 : 333-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de direction.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/08/2019 -	1001 VIES HABITAT	SA 1001 VIES HABITAT	Société Française	18 377,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRAND PARIS SEINE & OISE	01/01/2016	SFP	101 365,94
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-360 418,47	-360 418,47
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-182 193,14	-182 193,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-542 611,61	-542 611,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	942 611,61	942 611,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-542 611,61	-542 611,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	400 000,00	400 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	114 100,00	114 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 002 629,77	3 002 629,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 888 529,77	2 888 529,77

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		114 100,00	114 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		82 000,00	82 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 000,00	82 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 100,00	32 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 100,00	32 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 002 629,77	III 3 002 629,77
Ressources propres externes de l'année (a)		58 000,00	58 000,00
10222	FCTVA	58 000,00	58 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 944 629,77	2 944 629,77
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	140 000,00	140 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	7 000,00	7 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 000,00	3 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 000,00	8 000,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	7 000,00	7 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	40 000,00	40 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	18 000,00	18 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	18 000,00	18 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 000,00	4 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	9 000,00	9 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	20 000,00	20 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	22 000,00	22 000,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	15 000,00	15 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	26 000,00	26 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	18 000,00	18 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	25 000,00	25 000,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	10 000,00	10 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	60 000,00	60 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00	16 000,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	2 478 629,77	2 478 629,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	13 451 000,00	2,26	18,14	0,00	2 440 011,00	2,26
TFPNB	20 200,00	4,12	27,37	0,00	5 529,00	4,12
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	151 700,00	30,78	8,57	0,00	13 001,00	30,78
TOTAL	13 622 900,00	2,51			2 458 541,00	2,38

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Présenté par le Maire,
A Porcheville, le 09/04/2025

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 17
Nombres des suffrages exprimés : 17

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Porcheville, le 09/04/2025

VOTE :

Pour : 16
Contre : 1
Abstention : 4

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/06/2025

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Monsieur Alec JALTIER - MAIRE			
Monsieur Bernard HENRY - 1ER ADJOINT			
Madame Christèle DIEZ - 2ème ADJOINT			
Monsieur Vincent LEVISTRE - 3ème ADJOINT			
Madame Anne-marie D'ANDREA BOULIN - 4ème ADJOINT			
Monsieur Emmanuel JUNGER - 5ème ADJOINT Mme Bord.			
Monsieur Didier MARTINEZ - Conseiller Municipal			
Madame Kumari CHINTARAM - Conseillère Municipale			
X Madame Sylvie DUPRE - Conseillère Municipale ✓			
Madame Béatrice CLAVEAU - Conseillère Municipale			
Monsieur Jérôme DAREL - Conseiller Municipal			
Madame Gwladys MULCIBA-POLYCARPE - Conseillère Municipale Mme Vaudron.			
Monsieur Frédéric HEURTELOUP - Conseiller Municipal Mme Dupré			
Monsieur Thibaut JACQUEMIN - Conseiller Municipal			
X Madame Méline BORD - Conseillère Municipale x			
Monsieur Paul LE BIHAN - Conseiller Municipal			
Monsieur Michel MANDON - Conseiller Municipal			
Monsieur Bruno MOROSINOTTO-HAMOT - Conseiller Municipal			
Madame Elisabeth FERREIRA-DELETTRE - Conseillère Municipale			
Madame Danièle WILLEMOT - Conseillère Municipale			
Monsieur Thierry HUOT-DUCOTE - Conseiller Municipal			
X Madame Céline VAUDRON - Conseillère Municipale			
Monsieur Michel LARCHEVÊQUE - Conseiller Municipal			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le

, et de la publication le
A Porcheville, le

Convention constitutive du groupement de commandes pour la désignation d'un fournisseur de repas livrés en liaison froide

Entre les parties représentées par les soussignés,

La Commune et le CCAS de Buchelay

Représentés par Monsieur Stéphane TREMBLAY, Maire et Président, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du conseil municipal du 27 novembre 2024,

Désigné ci-après, par les termes « *le coordonnateur* »,

Et

Les Collectivités adhérentes suivantes :

- Commune de FOLLAINVILLE-DENNEMONT
- Commune et CCAS DE GUERVILLE
- Commune et CCAS DE PORCHEVILLE
- Commune de FONTENAY-MAUVOISIN
- Commune de PERDREAUVILLE
- Commune de SOINDRES

Représentées par leurs maires et présidents habilités à signer la présente convention par délibération de leur assemblée délibérante ou décision (cf annexe 1 de la présente convention),

Désignés ci-après, par les termes "*les adhérents*",

Il est constitué un groupement de commandes pour la désignation d'un fournisseur de repas livrés en liaison froide, désigné ci-après, par les termes « *le groupement* » et régi par les dispositions de l'article 18 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26/11/2018.

Les dispositions de la présente convention précisent les règles de constitution du groupement, de même que les modalités de fonctionnement de celui-ci.

ARTICLE 1 - OBJET

1.1 - Objet de la convention

La présente convention qui prend acte du principe et de la création du groupement de commandes a également pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement constitué entre le coordonnateur et les adhérents pour la préparation et la passation du marché dont l'objet est précisé à l'article 1.2 de la présente convention.

1.2 - Objet et durée du marché visé par la présente convention

Le groupement constitué par la présente convention a pour objet de permettre à ses membres de bénéficier, à hauteur de leurs besoins propres, de prestation en matière de livraisons de repas, ceci à partir du 1^{er} septembre 2025, pour une durée de 12 mois

jusqu'au 31 août 2026. Reconductible trois (3) fois par tacite reconduction à la date anniversaire.

Ce marché prendra fin au plus tard le 31/08/2029.

Le marché comporte un seul lot.

1.3 – Règles du Code la commande publique applicables au groupement

Le groupement est soumis pour les procédures de passation des marchés publics dont l'objet est défini à l'article 1.2 du présent document au respect de l'intégralité des règles applicables aux collectivités locales établies par le Code de la Commande publique.

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de son entrée en vigueur, consécutivement à sa signature par les membres du groupement, à sa transmission au service chargé du contrôle de légalité de la sous-Préfecture et à l'accomplissement des formalités de publication de droit commun.

Le groupement prend fin dès signature et notification au titulaire du marché.

ARTICLE 3 – FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

3.1 – Désignation d'un coordonnateur du groupement

Identification du coordonnateur du groupement

Pour la réalisation de l'objet du groupement, la commune de BUCHELAY est désignée par l'ensemble des membres du groupement comme le coordonnateur.

Le siège du coordonnateur est situé à la Mairie de Buchelay, 1, rue Gabriel Péri 78200 Buchelay

Missions du coordonnateur du groupement

En qualité de coordonnateur du groupement, la commune de BUCHELAY a pour mission de procéder à l'ensemble des opérations de choix du prestataire et ce, dans le respect des dispositions du Code de la Commande publique.

Conformément à l'article 18 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26/11/2018, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, signe le marché et s'assure de sa bonne exécution.

En conséquence, le coordonnateur est notamment chargé de :

- centraliser les besoins des adhérents ;
- l'élaboration de l'ensemble des pièces des dossiers de consultation des entreprises ;

- la publication des avis d'appel public à la concurrence et d'attribution du marché susvisé ;
- la mise en ligne du dossier de consultation sur son profil acheteur ;
- l'envoi des dossiers de consultation « papier » aux candidats intéressés ;
- la gestion de l'information auprès des candidats, réponses aux questions des candidats, modifications de détail et compléments apportés aux dossiers de consultation, etc...) ;
- la réception des plis contenant les candidatures et les offres ;
- l'ouverture et l'examen des candidatures, et le cas échéant, demander aux candidats ayant remis un dossier de candidature incomplet (pièces réclamées absentes ou incomplètes) de le compléter ;
- la convocation des membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes ;
- l'analyse des offres ;
- demander aux candidats auxquels il est envisagé d'attribuer le marché la production des pièces énumérées aux articles 5 du décret 2018-1075 du 03/12/2018;
- la mise au point des composantes du marché : demandes de pièces justificatives auprès des titulaires, etc... ;
- l'information des candidats non retenus, dont la communication des motifs de rejet de leur candidature ou de leur offre ;
- la rédaction du rapport de présentation de la procédure de passation prévu à l'article 14 du décret 2018-1075 du 03/12/2018;
- l'envoi du dossier de marché au contrôle de légalité ;
- la notification du marché au candidat retenu ;

Fin de la mission du coordonnateur du groupement

La mission du coordonnateur prend fin à l'expiration de la présente convention (cf. article 2 de la présente convention).

Chaque membre du groupement sera chargé de l'exécution du marché et de son paiement pour les prestations qui lui incombent.

3.2 – Commission d'appel d'offres du groupement

Composition

La commission d'appel d'offres du groupement de commandes est composée d'un représentant de la commission d'appel d'offres de chaque collectivité adhérente au groupement de commandes, élu parmi ses membres ayant voix délibérative.

Pour chaque membre titulaire, il est prévu un suppléant.

Attributions

La commission d'appel d'offres du groupement, conformément au Code de la Commande publique:

- Est présidée par le représentant du coordonnateur, à savoir Monsieur Stéphane TREMBLAY
- Choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence et/ou le règlement de consultation,
- Fonctionne selon les règles de l'article 14 du décret 2018-1075 du 03/12/2018.

Les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du groupement sont élaborés par le coordonnateur.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Les membres du groupement :

- déterminent la nature et l'étendue des besoins à satisfaire. Ils adressent au coordonnateur une évaluation sincère de leurs besoins, préalablement à leur adhésion au groupement de commandes,
- signent et exécutent, pour la partie les concernant, le marché,
- contrôlent les prestations assurées par le prestataire retenu conformément aux dispositions prévues par le marché susvisé.
- Partagent équitablement les frais de publication entre les cinq (7) villes du groupement.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES

5.1 – Passation du marché

Le marché sera passé selon une procédure adaptée en application du décret 2018-1075 du 03/12/2018 et donnera lieu à une publicité adaptée à l'objet et au montant du marché.

5.2 – Exécution financière du marché

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement du prestataire par l'ensemble des adhérents du groupement, sont fixés dans le marché passé pour le compte des membres du groupement.

ARTICLE 6 – ADHÉSION DES MEMBRES

Primo-adhérents

Sont membres fondateurs du groupement, l'ensemble des Collectivités signataires de la présente convention avant le lancement de la consultation, c'est à dire avant l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence ayant pour objet la passation du marché susvisé.

Nouveaux adhérents

Aucune nouvelle adhésion n'est acceptée après la signature de la convention de groupement de commande.

ARTICLE 7 – MODIFICATIONS DE LA PRÉSENTE CONVENTION

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement. Les délibérations des assemblées délibérantes des membres du groupement ou les décisions des instances autorisées sont notifiées au coordonnateur. La modification ne prend effet que lorsque l'ensemble des membres du groupement a approuvé les modifications.

ARTICLE 8 – PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA PRÉSENTE CONVENTION

Font également partie intégrante de la présente convention :

- Annexe 1 : Délibérations des membres du groupement.
 - Annexe 2 : Liste des membres du groupement.
-